



HAL
open science

Le secteur agricole réunionnais : la canne à sucre face aux chocs exogènes

Lisa Grondin

► **To cite this version:**

Lisa Grondin. Le secteur agricole réunionnais : la canne à sucre face aux chocs exogènes. Géographie. 2022. dumas-03798503

HAL Id: dumas-03798503

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03798503v1>

Submitted on 5 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE SECTEUR AGRICOLE RÉUNIONNAIS

La canne à sucre face aux chocs exogènes



Zone bâtie à proximité d'une parcelle de canne à sucre

GRONDIN Lisa

Sous la direction de Monsieur TAGLIONI François
Professeur des universités, université de La Réunion

Soutenu le 14 juin 2022 devant un jury composé de

Monsieur TAGLIONI François, professeur des universités
Monsieur BROU Yao Télésphore, professeur des universités
Monsieur SOUBADOU Gislain, directeur adjoint à la direction prospective, projets et
partenariats de la Chambre d'Agriculture de La Réunion

Figure 1 : Cliché de couverture

Cette photographie illustre l'organisation spatiale d'une grande partie de l'île de La Réunion. Prise entre le quartier de la Palissade et le quartier les Cocos à Saint-Louis elle fait apparaître au second plan un espace bâti qui fait face à un espace dédié à la culture de la canne à sucre. Ces deux espaces même si nous ne pouvons pas le voir sur la photographie sont séparés par la route des bois de couleur qui mène elle-même à la RN5 de Saint-Louis (itinéraire de Cilaos).

On devine au centre et à gauche du second plan le logo d'une station-service et d'une grande surface, le reste des constructions étant des logements. On notera également au premier plan la présence d'installations dédiées à l'arrosage, et à l'arrière-plan droit les pentes de l'île qui laissent paraître une mosaïque formée de zones bâties, boisées et cultivées en canne à sucre.

Source : auteur, 2022

**« A la Réunion, parler d'agriculture, c'est s'occuper de la
culture de la canne. »**

Louis Maillard

Sommaire

SOMMAIRE	6
REMERCIEMENTS	7
AVANT-PROPOS.....	8
GLOSSAIRE.....	10
INTRODUCTION.....	11

Première partie

LA CANNE A SUCRE A LA REUNION : UNE ECONOMIE DE PLANTATION DEVENUE UN CHOIX AGRICOLE DANS UN MONDE HYPER CONNECTE

CHAPITRE 1 : UN PARCOURS QUI A ETE SEME DE FLUCTUATIONS ET QUI CONTINUE D'EN CONNAITRE	15
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE : COMPREHENSION DE LA PREDOMINANCE DE LA CANNE A SUCRE SUR L'ILE	35

Deuxième partie

LA CULTURE DE LA CANNE A SUCRE : UN PARADOXE CONNU MAIS PASSE SOUS SILENCE

CHAPITRE 3 : L'UTILISATION DE L'ESPACE ENTRE LA POPULATION ET LA CULTURE DE LA CANNE A SUCRE	41
CHAPITRE 4 : LA DUPLICITE DE LA CULTURE DE LA CANNE A SUCRE	50
CHAPITRE 5 : LE DECLIN SERAIT-IL UNE ETAPE INEVITABLE ?	56
CONCLUSION.....	68
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	71
ANNEXES	75
TABLE DES FIGURES	81
TABLE DES MATIERES.....	82
RESUME.....	84
ABSTRACT	84

Remerciements

En premier lieu, je remercie grandement M. François TAGLIONI, professeur à l'université de La Réunion qui a accepté d'être mon directeur de mémoire. Son écoute, sa bienveillance, ces conseils et sa réactivité furent d'une aide précieuse à la rédaction de ce travail.

J'adresse aussi mes remerciements à l'ensemble des enseignants et professeurs du département de géographie de l'université de La Réunion. Leurs enseignements ont été de réelles découvertes intellectuelles. Plus particulièrement, merci à Mme. Béatrice MOPPERT, M. Fabien BRIAL et M. Fabrice FOLIO qui ont à un moment donné contribué à ce travail au travers de brefs échanges.

Je remercie également M. Gislain SOUBADOU, directeur adjoint à la direction prospective, projets et partenariats de la Chambre d'Agriculture de La Réunion d'avoir étoffé mes connaissances concernant le monde agricole réunionnais tout au long de mon stage concernant l'agriculture urbaine.

Je désire aussi remercier l'ensemble des personnes qui ont répondu à mes questionnaires ainsi que celles et ceux qui ont échangé avec moi leur expérience me permettant ainsi d'enrichir mon travail de recherche.

Je remercie vivement mes collègues et amies de filière Morgane et Emeline, en leur témoignant toute ma gratitude pour leur soutien moral et intellectuel au cours de ces dernières années d'études supérieures.

Enfin, mon dernier remerciement s'adresse à mon compagnon Xavier, qui, depuis le début de ces deux années de travail n'a cessé de m'encourager et de me motiver. Il m'a offert l'opportunité de travailler l'esprit serein. Sans lui, ce travail n'aurait pas pu voir le jour.

Avant-propos

Choisir une orientation scolaire n'a jamais été une chose évidente pour moi. Néanmoins, mon choix d'intégrer une formation binationale au lycée a été l'un des meilleurs. En intégrant une section Bachibac j'ai pu d'une part m'adonner au plaisir d'améliorer mon niveau en espagnol et d'autre part j'ai pu découvrir un réel engouement pour la géographie. Ces trois années ont été certes difficiles mais ont révélé une réelle passion, l'intégration à une formation de géographie en étude supérieure était alors une véritable évidence.

Étant la première de ma famille à avoir poursuivi mon cursus d'étude « aussi longtemps » je suis fière de ne pas avoir laissé mes difficultés d'apprentissage entacher mon avancée. Auparavant, j'étudiais certes par plaisir, mais j'étudiais aussi pour rendre fières deux femmes qui auraient aimé faire de même que moi et tout simplement aller à l'école. Ma mère et ma grand-mère paternelle ont toujours eue dans leurs yeux cet éclat de joie en me voyant gravir petit à petit les marches de l'école. Aujourd'hui, je me rends compte qu'elles ont été bien évidemment des aides à mes réussites, mais j'ai appris qu'il fallait aussi et surtout savourer le plaisir d'étudier et d'avancer pour soi.

Mes années de Licence à l'université de La Réunion m'ont donné la possibilité de mener une vraie réflexion sur mon propre rapport au savoir, mais aussi d'éveiller mon esprit critique sur différentes problématiques auxquelles est confrontée la société actuelle. Il est vrai qu'au cours de ces années, on nous a énormément répété que la plus grande qualité d'un géographe était sa curiosité. Cela est bien vrai et m'a donc poussé à vouloir être curieuse de découvrir mon environnement avoisinant. Tant de diversité nous entoure et nous allons d'un endroit à l'autre sans prêter réellement attention à ce qui ci-cache. C'est dans cette optique que j'ai décidé de travailler sur un sujet qui touche à mon île natale, mon île de cœur, mon île de vie.

Ayant grandi dans les Hauts, j'ai toujours vu autour de moi des paysages verts. Vert d'une part pour les forêts et d'autre part vert pour les champs de canne à sucre. Ma vie est notamment marquée par mon attachement à la nature et couverte de l'odeur de la canne coupée après un épisode de pluie. Au fil du temps, j'ai pu constater dans mon petit quartier d'enfance du Guillaume Saint-Paul et dans d'autres quartiers des Hauts l'arrivée de nouvelles zones bâties et de nouvelles activités qui auparavant ne se localisaient que dans les Bas. Me focaliser sur une étude concernant le monde agricole et la population locale était une évidence pour moi, le choix de la culture de la canne s'imposait presque au vu de son abondance dans

le paysage et de la multitude de publicité en faisant référence. S'ajoutait à cela la connaissance des difficultés agricoles et économiques des « petits planteurs ». Il était important pour moi de discerner les facettes de la filière canne-sucre, quelles sont ses avantages, ses inconvénients ? Qui en profite le plus ? Quand est-il de la production de fruits et légumes ?

Ce sont ces premiers questionnements basiques qui m'ont amené à travailler sur ce que je qualifierais de paradoxe économique dans une île fortement marquée par son histoire coloniale.

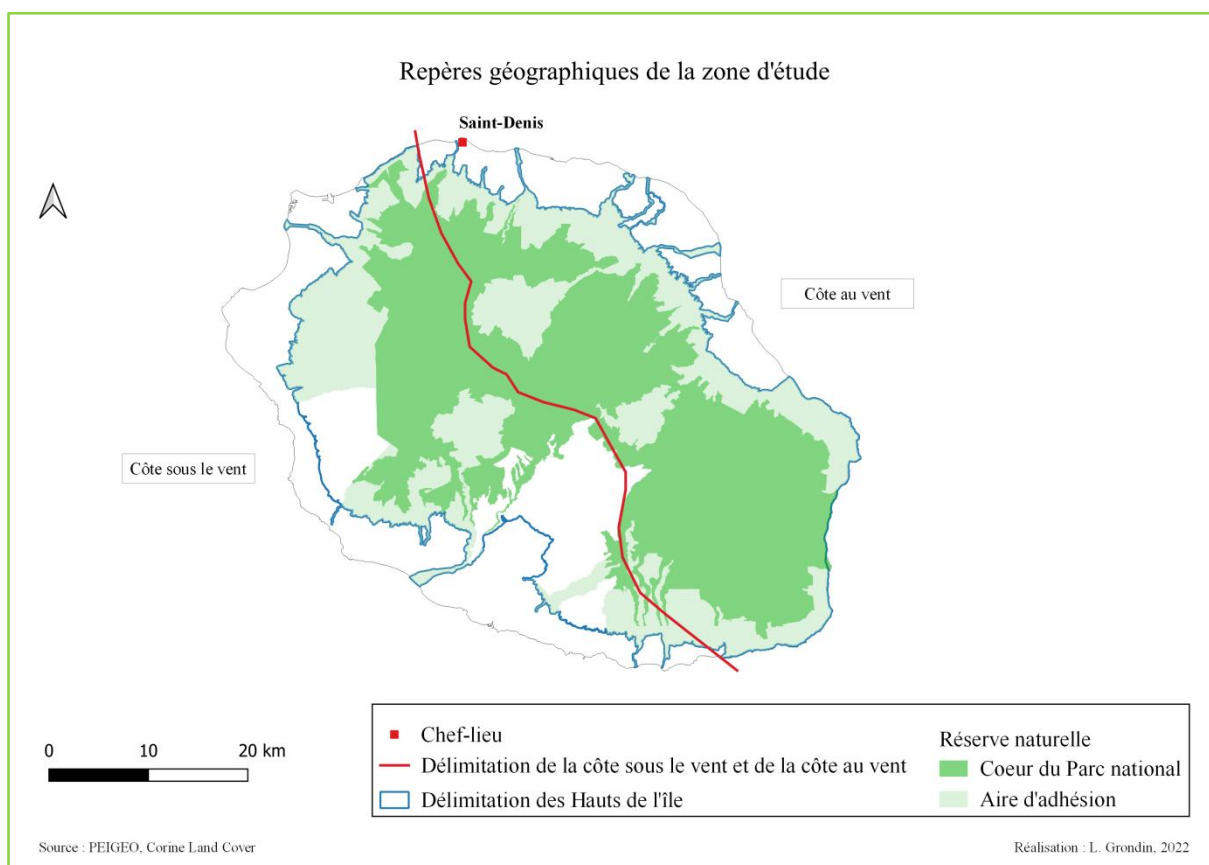
Glossaire

ACV	Analyse du cycle de vie
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CLC	Corine Land Cover
DAAF	Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DOM	Départements et régions d'Outre-mer
FDSEA	Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles
FEDER	Fonds européen de développement régional
FEOGA	Fonds européen d'orientation et de garantie agricole
FSE	Fonds social européen
ILO	Irrigation du littoral Ouest
IVES	Indice de vulnérabilité économique structurelle
JA	Jeunes agriculteurs (syndicat)
MUTE	Modélisation de l'urbanisation du territoire
OCS	Occupation du sol
PAC	Politique agricole commune
PAH	Plan d'aménagement des Hauts
PDRES	Plan départemental de relance économique sociale
PDRR	Programme de développement rural de La Réunion
PEI	Petits espaces insulaires
RUP	Région ultrapériphérique de l'Union européenne
SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAU	Surface agricole utile

Introduction

L'île de La Réunion qui se situe au Sud-Ouest de l'océan Indien, est un département français d'Outre-mer depuis 1946 et une région ultrapériphérique de l'Union européenne depuis 1997. Elle fait partie des territoires les plus développés de cette partie du monde. Connue des navigateurs depuis le XVI^e siècle, et au vu de sa position géographique stratégique, La Réunion a rapidement été une terre de convoitise pour les pays occidentaux.

Figure 2 : île de La Réunion, présentation de la zone d'étude



Réalisation : auteur, 2022
Source : PEIGEO, Corine Land Cover (CLC), (QGIS)

L'île présente quelques spécificités concernant son climat et son relief. Une « chaîne de montagne » divise La Réunion en deux zones climatiques. La première à l'Est est humide, on parle de la côte dite au vent, l'autre à l'Ouest est plus sèche, il s'agit de la côte dite sous le vent. S'ajoute à cela des microclimats issus du relief de l'île et de l'altitude. Enfin, on distingue les Hauts des Bas. Les Bas représentant majoritairement l'espace partant de la côte vers l'intérieur de l'île à environ 500 mètres, là où domine la culture de la canne à sucre (Lavaux, 2017). Les Hauts, eux, représentent l'intérieur de l'île où l'on retrouve le Parc national [voir fig. 2]. Si l'on se focalise sur son histoire agricole, on constate que l'île s'est lancée dès le XVII^e siècle dans la culture de la canne à sucre.

Mais qu'est-ce que l'agriculture ? Littéralement, il s'agit de la culture de l'*ager* (soit du champ). Initialement l'agriculture désignait « le travail de la terre en vue d'une production végétale [par la suite elle a désigné dans un sens élargi la production animale] » (Baud et al., 2013).

Impulsé par les colons (les Blancs¹) en quête de profit, le choix de la canne à sucre va profondément transformer le paysage agricole de l'île. Cette transformation a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs écrits, on peut notamment citer l'ouvrage de George Sand, *Nouvelles Lettres d'un Voyageur*, où l'on retrouve un chapitre concernant l'île de La Réunion. En effet, on peut y lire que : « [L'île connaît] les inconvénients de la culture trop développée de la canne à sucre, sur l'abandon de la culture du café, du girofle et d'autres plantes utiles qui préservaient le sol en le retenant sur les pentes et en lui conservant l'humidité nécessaire. Le défrichement aveugle, qui est la conséquence du chacun pour soi, a fait disparaître entièrement les arbres magnifiques dont les essences précieuses couronnaient l'île et la protégeaient à la fois contre la sécheresse et contre les inondations. Quand les terribles cyclones dévastaient ces belles forêts, leurs débris imposants servaient encore longtemps de digues à la fureur des ouragans et protégeaient les jeunes pousses destinées à remplacer les anciennes. ». Cet extrait est révélateur d'une part de l'impact anthropique qu'a connu La Réunion après sa découverte et au fil de sa colonisation, mais surtout, il nous dévoile que déjà des préoccupations ont émergé en montrant le lien qu'entretient l'expansion de la culture de la canne à sucre et la gestion des espaces dits naturels. Cependant, la canne à sucre ne fut pas la première économie de plantation de l'île, c'est d'abord le café au XVIII^e siècle qui va faire du

¹ Dans l'Histoire réunionnaise, le Blanc/ le « Grand Blanc » fait allusion au postulat bourbonnais : le Blanc est supérieur au Noir autrement dit l'esclave. Le Blanc est le dominateur colon « hautain » et « méprisant » (Vaxelaire, 2003). On parlera par la suite de « gros Blanc » ou « petit Blanc » selon le degré de richesse du Blanc, il s'agit des descendants des colons de l'île. (Lavaux, 2017). Aujourd'hui, ces termes peuvent être utilisés, mais ils sont péjoratifs. On parle davantage de *Yab* pour les Blancs et de *Kaf* pour les Noirs.

territoire un espace de production et d'exportation pour la France hexagonale. Tout comme pour le café, le choix de la culture de la canne s'est imposé à La Réunion dans un contexte de domination. Ce choix a provoqué non seulement un changement paysagé, mais il a aussi entraîné un fort apport d'esclaves et d'engagés². Ces changements et apports vont forger l'image de l'île que nous connaissons aujourd'hui. D'autre part, cet extrait souligne les préoccupations concernant les aléas climatiques auxquels fait face l'île. Ces aléas sont encore aujourd'hui les facteurs de mesures de prévention et de gestion de l'espace. Les habitants de l'île, et plus particulièrement les Blancs à l'époque, ont rapidement perçu la canne à sucre comme un moyen simple et sûr de gain monétaire. Simple, premièrement, car cette culture demande peu d'efforts et favorise une routine. En effet, l'entretien des plants est facile et durant la période d'esclavage la main d'œuvre était gratuite. S'ajoute à cela le fait que la plante résiste bien mieux aux cyclones que les caféiers. Sûr, dans un second temps, puisqu'il s'agit déjà au milieu du XIX^e siècle d'une culture d'exportation rentable. Elle va d'ailleurs provoquer une période de prospérité entre 1848 et 1880 (Defos Du Rau, 1960). Cette « course au sucre » modifiera véritablement l'espace réunionnais, les étendues de terres plantées vont croître et de ce fait chaque colon voudra posséder sa propre usine ; effectivement on en comptera 117 sur l'île en 1860 (Fuma, 2002). L'essor de la canne va également favoriser le développement de nombreuses marines. Ces évolutions sont apparentes dans le paysage par la présence de nombreux vestiges d'usines, ainsi que les restes des bâtiments sucriers, et les équipements hydrauliques qui les ont accompagné [voir annexe 1]. Les évolutions sont également toujours visibles au regard de la toponymie de certains lieux, comme la Marine de Saint-Benoît ou encore le débarcadère de Saint-Paul. Cependant, l'essor de la canne va osciller entre périodes de prospérités et périodes de pertes. Il est vrai que l'extension de la culture de la canne à sucre va conduire l'île de l'autosuffisance alimentaire au bord de la famine, cela est dû notamment à la diminution des autres productions (maïs, élevage ...), une carence alimentaire sera même constatée. Lors de la départementalisation il y aura une impulsion économique en raison de la production sucrière, et un « tournant alimentaire » pour subvenir aux besoins de la population.

Les travaux de recherche concernant la thématique de la filière cannière à l'île de La Réunion sont peu nombreux, pourtant, cette filière prédomine le paysage local. Il est vrai que la question de la canne à sucre a largement été étudiée dans le champ de l'histoire, on peut notamment citer les travaux de Sudel Fuma. Toutefois, les études concernant les limites et les relations de causalité qu'entretient cette culture avec la société se font vieillissantes, et ce sans

² L'engagisme à La Réunion se distingue de l'esclavage, des travailleurs sous contrat venant principalement d'Inde ont été engagés pour travailler dans les champs.

vouloir remettre en cause leurs apports scientifiques. Il semble donc aujourd'hui pertinent de s'intéresser au monde agricole réunionnais pour plusieurs raisons comme la transition alimentaire³, la géographie alimentaire⁴ ou encore l'agriculture raisonnée « qui vise à préserver l'environnement et la qualité des produits en utilisant à bon escient et de façon aussi limitée que possible les traitements chimiques divers » (Baud et *al.*, 2013). Ajoutons à cela le développement des circuits-courts et les volontés émergentes d'autosuffisance alimentaire.

La canne à sucre est perçue localement comme l'avenir de La Réunion, elle est notamment soutenue par l'Europe au travers du Traité de Rome et des familles réunionnaises empreintes de cette tradition agricole. A première vue, cette plante semble être le meilleur choix possible pour l'île. Il ne faut cependant pas oublier qu'à l'instar d'une grande partie des autres îles du monde, elle est rattachée aux flux et aux trafics mondiaux. Ces connexions se veulent grandissantes et impactent les stratégies de production et l'économie locale. Dans ce cadre, il se pourrait que les aides apportées à l'agriculture ne fassent qu'accroître la dépendance de l'île à la France hexagonale. Il est vrai, qu'en tant que petit espace insulaire (PEI) rattaché à une Métropole éloignée (environ 9000 kilomètres), La Réunion se trouve dans une situation économique de vulnérabilité ainsi que dans une forme de dépendance aux importations. Il sera donc question ici de déterminer en quoi la culture de la canne à sucre constitue-t-elle un handicap paradoxal à l'économie de La Réunion ? Il faut souligner le fait que cette culture fait indéniablement vivre des familles réunionnaises, mais en même temps il semblerait qu'on fasse front ici à un « archaïsme institutionnel » qui se veut bien plus lucratif que raisonné.

Ce travail se ceindra donc en deux parties. Dans un premier temps, nous aborderons le choix qui a été fait lors de la colonisation de privilégier la culture de la canne à sucre et comment au fil des siècles et par l'intermédiaire de la départementalisation cette culture est devenue un choix agricole répondant à la place de La Réunion dans les différents flux nationaux, européens et mondiaux. Dans la seconde partie, nous verrons que la culture de la canne à sucre sur l'île fait jaillir un paradoxe économique connu mais passé sous silence, cela nous permettra entre autres de confronter cette activité agricole aux nouveaux enjeux agricoles ainsi qu'à un modèle théorique concernant l'économie de plantation.

³ Passage d'une société traditionnelle qui est généralement autosuffisante, à une société en développement.

⁴ Mutations importantes de l'alimentation dans un contexte de mondialisation.

PARTIE 1 : La canne à sucre à La Réunion : une économie de plantation devenue un choix agricole dans un monde hyper connecté

Les recherches effectuées sont liées d'une part à l'implantation de l'Homme sur l'île et d'autre part à son impact sur son environnement au travers de la culture de la canne à sucre. Ce premier chapitre présente tout d'abord les connaissances connues autour de la thématique de recherche et ensuite les méthodes employées afin de collecter de nouvelles données à exploiter.

Chapitre 1 : Un parcours qui a été semé de fluctuations et qui continue d'en connaître

Les références bibliographiques citées à la fin de ce document sont constituées d'un corpus d'articles et d'ouvrages soit fondateurs, soit produits par les organisations de l'État, ou alors écrits par des chercheurs et universitaires. A priori, il s'agit de sources fiables sur lesquelles on peut se baser. Elles ont pu être pertinentes en vue de formuler des hypothèses, ou alors, tout simplement en vue d'enrichir ses connaissances de base sur la thématique étudiée et par conséquent dresser un « état de l'art ».

1.1. « L'histoire d'une passion »

S'intéresser à la thématique de la canne à sucre à La Réunion passe inéluctablement par une approche historique de l'implantation de cette culture.

Sudel Fuma en ce sens est un chercheur incontournable sur l'histoire sucrière de l'île. Ses travaux dressent un panorama du sucre réunionnais du XIX^e siècle au XX^e siècle. De plus, il est intéressant de constater que cette « histoire d'une passion »⁵ met en avant des champs d'étude de la géographie. En effet, il emploie parfois un vocabulaire géographique qu'il croise à celui de l'histoire.

Nous pouvons donc découvrir par son intermédiaire plusieurs éléments importants comme la transformation du paysage agricole. Cette transformation se fera au détriment de la culture du

⁵ Pour reprendre les mots de l'auteur (Fuma, 2002).

café et par l'augmentation des parcelles cultivées. S'ajoutent à cela les travaux d'irrigation qui ont été essentiels au développement et à l'amélioration de la culture.

A La Réunion, l'augmentation des parcelles s'est accompagnée d'une augmentation des usines. Dès 1850, on constatera un réel apogée du sucre. Par la suite, l'île connaîtra une réforme de l'activité sucrière ce qui engendrera la création d'usines centrales. La modernisation de l'activité agricole, elle, va se traduire par un processus de mécanisation, l'apport d'engrais et l'enrichissement de certaines familles. Cette modernisation se fera au détriment des petites usines traditionnelles. En effet, l'île connaît un réel problème dû aux transports. Il y a eu une volonté de baisser les coûts en ayant un accès à l'usine plus rapide. Concernant, le projet de construction du port de la Pointe des Galets, il s'agissait d'une volonté de faciliter les échanges et de désenclaver le commerce local. Ce projet aura pour cause la suppression des marines qui autrefois étaient essentielles à l'écoulement de la production de la canne.

De plus, on apprend que l'île a connu une période de pénurie et de crise alimentaire, cela dut à l'« aire de plantation », qui se traduit par le développement du système capitaliste et l'entrée dans une société de plantation. Il y aura une diminution de la production vivrière, une augmentation de la population et une diminution du niveau de vie.

Enfin, nous savons grâce à ses travaux que malgré de nombreuses difficultés l'île a su se développer en profitant de son statut de département. Il est vrai que les questions autour des frontières de plantation due à une zone limitée pour la culture se sont posées. Cette limite correspond au climat et à l'implantation des zones bâties. En 1966, on aura la création de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER). Il sera question de rétrocéder des terres et de quitter le colonat partiaire hérité du système colonial. S'ajoutent à cela les événements météorologiques qui impactent la culture. Il s'agit notamment des cyclones et sécheresses, ainsi que la fragilité de la structure économique. Cette fragilité se traduit par plusieurs facteurs comme l'insularité, le manque de flexibilité géographique, l'augmentation de la dépendance ... Pour pallier la fragilité de la canne, il y a eu la création d'une société philotechnique. Elle a été créée en vue d'obtenir une canne réunionnaise grâce à un programme de recherche génétique. On doit ces travaux à Donald d'Emmerez de Charmoy, biologiste, entomologiste⁶ et ingénieur du XX^e siècle.

⁶ Étude des insectes.

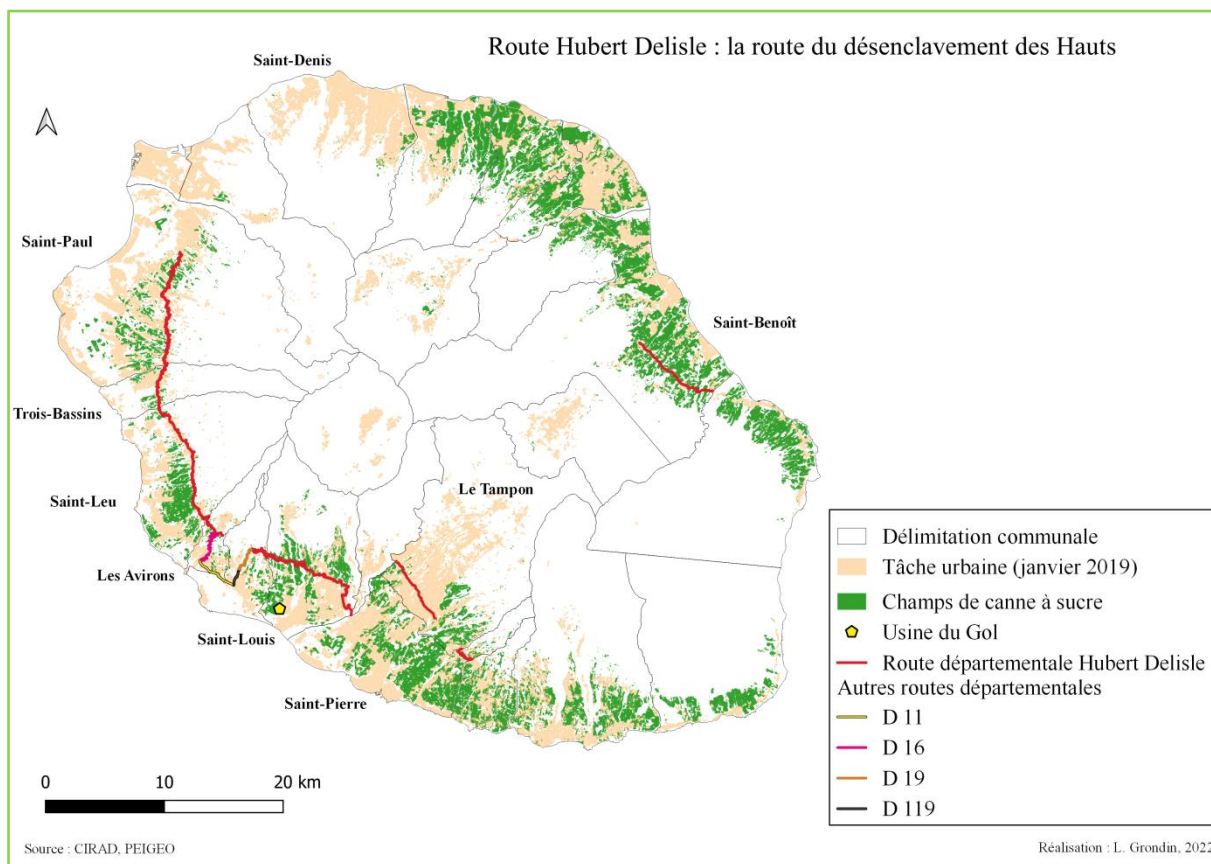
Pour finir, on peut noter que le développement du sucre est passé d'un intérêt régional à un intérêt national. C'est la volonté d'exploiter le potentiel économique du sucre sur un sol qui était réputé fécond. Cela a été pour La Réunion une réelle chance de développement.

On notera également qu'on dispose d'un atlas historique du sucre (Géraud ; Le Terrier, 2010). Il met en avant les évolutions de la finalité de la production du sucre par l'intermédiaire de cartes, mais aussi les logiques d'implantation des usines. Originellement, l'extension de la culture de la canne à sucre est liée à la production d'arack (de l'alcool), la distillation était très répandue. Le berceau sucrier de l'île se situait au Nord-Est. L'ingénieur Gaudin mettra en avant au travers de sa thèse que tout comme pour les Caraïbes, l'arack a précédé presque immédiatement au sucre. A La Réunion, il y aura un essor sucrier spectaculaire en 1820.

A travers ces recherches, on voit bien la pertinence de l'utilisation de cartes de localisation pour comprendre les mécanismes d'implantation des parcelles et des infrastructures qui les accompagnent. On note l'expansion du phénomène sucrier à travers ses axes et ses pôles. L'usine étant au centre, elle va notamment structurer l'espace et favoriser le développement des axes routiers. Ce développement est marquant dans les Hauts de l'île, par exemple, la route Hubert Delisle a permis de desservir les pentes de l'Ouest, du Sud et de l'Est, le projet débuté en 1857 avait pour ambition de faire le tour de l'île et de désenclaver des espaces qui étaient mi-clos permettant ainsi de conquérir de nouvelles terres. Néanmoins, cela a eu pour conséquence de sectionner des parcelles en deux, nous pouvons citer actuellement le cas de la commune de Saint-Louis ou encore celle de Saint-Benoît. Depuis sa création, on a assisté à un mitage des terres agricoles par l'implantation d'axes routiers. De plus, la facilité de l'accès a encouragé certains propriétaires à construire un lieu d'habitat à proximité de leur lieu de travail quand cela était possible. Notons que ces routes ont eu l'effet escompté et qu'avec le temps l'accès aux parcelles est devenu l'accès aux *cazes*⁷ comme par exemple dans la commune du Tampon. La route Hubert Delisle est un axe routier faisant partie de la route départementale n°3 (D3), qui s'étend de la commune de Saint-Paul (Bellemène) à la commune des Avirons sans coupures, pour parvenir à la D3 de Saint-Louis par exemple si l'on souhaite poursuivre sur une route départementale, il faudra préalablement emprunter la départementale 11, 16, 19 et 119 [voir fig. 3].

⁷ *Caze* signifie maison en créole réunionnais.

Figure 3 : le développement d'axes routiers dans les Hauts favorisé par l'activité agricole



Réalisation : auteur, 2022
Source : CIRAD, PEIGEO (QGIS)

Finissons par l'approche qui met en avant la contribution de la canne à sucre à l'économie réunionnaise (Ho, 1998). Ces recherches mettent notamment en avant les trois facteurs du développement rapide de la canne au XIX^e siècle. Il s'agit du facteur naturel, c'est-à-dire la résistance aux cyclones, du facteur technique à savoir la simplicité du travail et du facteur économique, autrement dit l'expansion de la demande du sucre. On distinguera également les trois indicateurs qui révèlent la croissance économique sucrière que sont les surfaces cultivées en canne, le développement de l'industrie sucrière et la production de sucre.

Soulignons le fait que jusqu'au début du XIX^e siècle la canne à sucre n'avait qu'une place minime dans l'économie, sa production était destinée à la consommation familiale. D'autres cultures étaient destinées à l'exportation comme le café ou le girofle. La production de sucre de betterave étant insuffisante en Europe, l'île accroîtra la production de sucre afin de satisfaire la consommation nationale. En 1820, La Réunion est dans une situation de polyculture, 37% des terres cultivées sont dédiées à la plantation de canne à sucre. Ces points mettent bien en avant les rapports qui se sont renforcés et tissés économiquement parlant avec la France hexagonale.

Concernant les autres études sur la canne à sucre à La Réunion, l'aspect le plus étudié est celui du caractère traditionnel qui sous-tend à la culture cannière. Il y a notamment des écrits en sciences humaines et plus particulièrement en anthropologie sur les liens entre la tradition et l'enracinement de cette culture pour le développement de l'île. Une relation culturelle est mise en avant entre la population et le secteur sucrier. Nous pouvons dans ce sens citer les travaux de Paillat-Jarousseau Hélène, maîtresse de conférences.

En plus du cadre traditionnel qui croise l'espace et la population, il est question de géographie culturelle, champs de la géographie française encore peu étudiée. Cette approche géographique a le mérite de saisir la dimension immatérielle et symbolique de la canne à sucre dans l'espace réunionnais. En effet, l'approche culturelle permet de déterminer le poids de l'agriculture dans les choix entrepris pour le développement local. Dans les Hauts, l'agriculture est une référence identitaire fondamentale pour les habitants.

1.2. Alimentation et filière dans les espaces insulaires

- Qu'est-ce que la transition alimentaire et pourquoi s'y intéresser ?

Le terme de « transition alimentaire » est utilisé notamment par les spécialistes de l'alimentation. Il traduit le passage d'une société traditionnelle qui est généralement autosuffisante, à une société en développement. Il s'agit dans ce cas d'un « passage à un nouvel équilibre alimentaire mettant fin à une sous-alimentation de masse » (Ascher, 2005). Force est de constater que parler d'alimentation revient indéniablement à parler de classes sociales. On constate que l'alimentation est devenue avec la mondialisation un phénomène social. Les classes moyennes et aisées ont la possibilité de choisir et maîtriser leur alimentation contrairement aux classes défavorisées. S'ajoute à cela, le fait qu'aujourd'hui les sociétés humaines vivent dans une opulence alimentaire qui est nourrie par la grande distribution. Il y a une volonté de sensibilisation qui vise à ne pas tomber dans la démesure, mais plutôt à pousser les individus à maîtriser leur alimentation, que ce soit au niveau des quantités ou de la qualité des produits. C'est le phénomène de régime « *low fat, low carb* » (c'est-à-dire faible teneur en graisses et en glucides). S'intéresser à ces concepts est primordial étant donné que la transition alimentaire est notamment portée par l'industrie agroalimentaire. Ce qu'il faut évidemment mettre en avant, c'est que l'avenir du développement économique va passer par une transition économique qui sera portée par les produits dits non-hostiles à l'environnement. C'est ce que l'on commence à voir au travers des mouvements écologiques et des productions dites bio, ces mouvements prennent d'ailleurs de plus en plus d'ampleur. S'ajoute à cela l'augmentation des mesures de protection du consommateur, qui permettent si elles sont bien appliquées de diminuer les effets néfastes liés à l'alimentation.

- Pourquoi aborder ces problématiques à La Réunion ?

Il y a deux grandes raisons. Premièrement, en 2018, la moitié des réunionnais vivaient avec moins de 1 290 euros par mois, ce qui correspond à 27% de moins qu'en France hexagonale (chiffre Insee). De plus, en 2018, le taux de pauvreté à La Réunion était de 38,9 % contre 14,8% en France hexagonale. Ces chiffres s'expliquent notamment par le manque d'emplois sur l'île. S'ajoute à cela, le fait que les familles réunionnaises les plus modestes avaient des dépenses de consommation de l'ordre de 1 010 euros, contre 3 680 euros pour les familles réunionnaises les plus aisés (chiffre Insee). L'Insee rapporte que les ménages réunionnais ont trois principaux pôles de dépenses en consommation, à savoir l'alimentation, le logement et le transport. 23% du budget de consommation chez les plus modestes est

consacré à l'alimentation, ce qui correspond à environ 232 euros. Au regard de la cherté des produits à La Réunion, on peut légitimement se demander si ces personnes ont véritablement le choix de leur alimentation, ou si elles sont assujetties aux prix, aux marques discounts. Nous pouvons facilement supposer que ces familles pourront difficilement se procurer des produits « bio » par exemple.

Deuxièmement, les productions réunionnaises telles que les sodas, yaourts et autres produits manufacturés sont plus sucrés que des produits similaires fabriqués en France hexagonale. En effet, la loi Lurel⁸ avait pour objectif de diminuer les quantités de sucres ajoutés dans ces produits, pourtant, en 2016 et 2021, les médias locaux évoquaient le fait que « [...] les industriels admettent que certaines boissons gazeuses pour ne citer qu'elles sont 20% plus sucrées que celles vendues dans l'hexagone. Les yaourts contiennent quant à eux trois à quatre grammes de sucre de plus. » (Rédaction l'Info.re, 2016), et que « les taux de sucre dans certains aliments comme les yaourts ou les sodas étaient plus élevés de 27% à 50% aux Antilles et à [La] Réunion que dans l'Hexagone. » (Rédaction Réunion la 1ère, 2021a).

A La Réunion, les problèmes d'obésité et de diabète sont véritablement un fléau de santé publique, même si ces problèmes sont majoritairement dus à la consommation excessive d'huile et de riz, la présence de sucres ajoutés dans certains produits ne diminue en rien le problème, mais pourrait au contraire l'alimenter.

En bref, le fait de se spécialiser dans une seule production ne garantit pas une amélioration des revenus de la population concernée. De fait, cela soulève des problématiques quant aux besoins d'accès à une alimentation plus diversifiée. Dans ce cadre, on pourrait par exemple se demander, comment les personnes les plus modestes pourraient-elles avoir accès à une alimentation saine et variée avec des revenus qui handicapent leur pouvoir d'achat dans une île où les produits sont jugés pour la plupart trop sucrés ? Ou encore, quel serait le ou les bénéfices en matière de santé publique qui découlent de la production prégnante de la canne à sucre ?

⁸ Loi adoptée en 2013 en France qui a pour objectif de « [...] garantir que la quantité de sucres ajoutés dans les produits vendus dans les départements ultra-marins ne soit pas supérieure à celle des produits mis sur le marché dans l'Hexagone. » (Ministère de l'Économie des finances et de la relance).

- L'économie de plantation est-elle une économie sucrière ?

Les espaces insulaires sont bien souvent des îles à sucre. La canne à sucre dans les départements et régions d'Outre-mer (DOM) a profondément marqué l'économie et les sociétés locales, elle persiste dans le temps, connaît une extension spatiale et provoque des effets socio-économiques. Gay J.-C. parle d'une « communauté d'intérêt et de destin ». L'histoire économique de l'île de La Réunion découle du pacte colonial qui a propulsé la spécialisation sucrière de l'île. Bien qu'elle soit devenue un département à part entière, elle reste fortement dépendante aux importations étant donné la structure de la production locale. Il est vrai que la départementalisation aura un effet bénéfique pour La Réunion, dans le cadre de l'agriculture cela a permis de relancer l'activité agricole et de faire face à la famine. Plus largement, la création de l'Europe en 1957 lui a donné accès aux fonds structurels internes. Nous pouvons citer deux exemples. Le premier étant la mise en place de retenues d'eau collinaire individuelle permettant de générer de nouvelles capacités de stockage dans le but d'avoir une irrigation d'appoint. Le second exemple est celui du projet ILO (Irrigation du littoral Ouest) qui a été financé à hauteur de 55% par l'Europe. L'ILO est un transfert des eaux depuis les rivières dans les cirques de Mafate et Salazie jusqu'au secteur Ouest. Une galerie souterraine de 30 kilomètres parcourt les bas du secteur et remonte vers l'intérieur par le biais d'antennes, permettant ainsi d'irriguer les pentes cultivées qui sont majoritairement des terres où l'on cultive de la canne à sucre. L'île connaît des précipitations abondantes et paradoxalement, elle est confrontée à des problèmes de ressources en eau. C'est l'agriculture irriguée qui favorisera le développement de cultures diversifiées en renforçant la production maraîchère.

Le développement de l'irrigation sur l'île peut poser des questions sur les dynamiques d'implantations agricoles. On peut se demander si elles sont pertinentes du point de vue technique, des rendements et des moyens engagés au bon fonctionnement de la culture cannière. On touche ici non seulement à l'échelle régionale, mais aussi nationale, et même européenne, avec le rôle de l'Europe pour le développement de l'île. Ce point d'ailleurs mérite une réflexion pour savoir si les aides mobilisées sur le territoire répondent à des besoins réels en interne ou alors s'ils alimentent une forme d'archaïsme institutionnel et de mauvaise gestion des fonds et des ressources.

- Serait-il même possible de considérer qu'il s'agisse d'un héritage de la colonisation ?

Ces nouveaux statuts arriment davantage l'île à la France hexagonale et à l'Europe. Beaucoup d'articles soulignent le fait que les PEI ont un modèle économique basé sur le triptyque des exportations agricoles considérablement subventionnées, de l'industrialisation par substitution à l'importation et des transferts publics. On peut aussi lire que les PEI sont confrontés à des vulnérabilités qui entravent leur développement. Ce sont notamment des causes géophysiques comme la petitesse du territoire et l'éloignement aux grands marchés. On note également des freins liés à des activités économiques peu diversifiées, ce qui provoque par conséquent une dépendance aux autres territoires qui eux sont de « l'autre côté de la mer ». Au regard de ces éléments, plusieurs indicateurs hybrides ont vu le jour afin de mesurer les handicaps auxquels font face ces PEI, en parallèle des programmes d'aides ont été créés. Cependant, il ne faut pas tomber dans une forme de déterminisme où la petitesse et l'éloignement signifie fragilité et développement contraint. Les PEI sont des espaces tellement variés qu'il est difficile d'appliquer une seule grille de lecture pour leur économie et leur développement (Goavec, Hoarau, 2015). Dans le cas de La Réunion, il est intéressant d'étudier le lien qu'elle entretient avec sa Métropole. Ce lien national favorise un niveau de développement relativement satisfaisant, néanmoins, il sera toujours possible de pointer du doigt les écarts flagrants de développement avec l'hexagone. Par exemple, on notera qu'à La Réunion le coût de la vie est plus élevé⁹, que le PIB par habitants est inférieur à celui de la Métropole de 37% et enfin que le taux de chômage sur l'île est le plus élevé de France soit 18% en 2021 (chiffre Insee).

Aujourd'hui, le développement de l'île de La Réunion ne passe pas par le tourisme comme beaucoup d'autres espaces insulaires. Le poids de La Réunion comme destination de vacance est minime en comparaison avec ces îles voisines comme les Seychelles, les Maldives ou encore Maurice.

A Maurice, outre ses plages et le développement des sites portuaires et au vue du développement des activités, certains villages ont dû se réinventer. C'est le cas du village sucrier du Sud-Ouest de l'île, Bel-Ombre, qui est à l'ère du tourisme intégré. Après la fermeture de son usine, l'économie a pris un coup de fouet. En réaction aux pertes, il y a eu une véritable valorisation vers le tourisme. L'État en partenariat avec la compagnie sucrière a misé sur les paysages, le caractère authentique de cette côte et les ressources naturelles présentent (Jauze et al., 2009).

⁹ Une étude comparative entre La Réunion et la France hexagonale de l'Insee de 2015, a révélé que les prix sur l'île sont supérieurs de 7,1%.

L'une des raisons les plus évidentes au manque de développement par le tourisme sur l'île de La Réunion est qu'elle ne dispose pas des « critères paradisiaques » que recherchent les vacanciers. Les plages n'offrent pas de vues imprenables sur de grands lagons et la dite crise requin entache l'image paisible des lieux. De plus, l'île de La Réunion n'a pas une forme archipélagique. De fait, il n'y a pas d'îlots si ce n'est un îlot de 2,08 hectares au large de la commune de Petite-Île (Sud) mais qui est difficile d'accès. S'ajoute à cela le fait qu'il s'agit d'une zone naturelle protégée¹⁰. De surcroît, le tourisme sur l'île est majoritairement affinitaire. Sudel Fuma soulèvera l'une des différences de développement entre Maurice et La Réunion, en effet, il écrira que « [La géographie de La Réunion] ne lui permet pas d'envisager d'autres fonctions économiques [...], l'île Maurice, qui possède des sites portuaires privilégiés ayant favorisé le développement d'activités commerciales. ».

- Le choix d'investir dans les filières

« La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. [...]. La filière intègre en général plusieurs branches. » (Insee, 2016).

L'investissement dans les filières est une stratégie qui vise à sécuriser l'approvisionnement et la qualité des produits cela s'inscrit pleinement dans un contexte de développement durable. L'effet recherché est de voir comment la filière valorise les ressources du territoire et comment elle devient un moteur de développement pour ce dernier. L'enjeu pour les filières est de répondre aux normes et aux réglementations qui lui sont imposées. Ce phénomène est notamment bénéfique dans le domaine de l'innovation, dans le cas réunionnais, nous avons la création d'eRcane. Ce programme va permettre de produire des souches de cannes réunionnaises à haut rendement, il est d'ailleurs connu dans les autres pays producteurs.

Pour améliorer efficacement la filière canne à La Réunion, il faudrait augmenter la production de canne et diminuer les coûts de production. A partir des années 1950 et pendant 30 ans, les évolutions statutaires de l'île ont permis un décollage économique par le biais des aménagements territoriaux. Durant les années 1970 et 1980, la mise en place de systèmes d'irrigations goutte-à-goutte a permis une diminution des quantités d'eau usitées.

¹⁰ L'îlot est classé zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. C'est le Conservatoire du littoral qui s'occupe de la préservation des lieux.

Comme nous le savons, le monde est structuré par pays qui se spécialisent dans une production particulière, cela a bien évidemment formé les échanges mondiaux que nous connaissons aujourd'hui. Pour parvenir à ces échanges, il a fallu augmenter les productions déjà existantes. Afin d'y arriver des politiques d'accompagnement ont été mises en place et en parallèle une révolution technologique a permis l'accroissement des rendements. De plus, l'émergence du capitalisme a favorisé la naissance de la financiarisation du secteur agricole au travers des subventions. Au niveau européen, nous pouvons citer le fonds européen de développement régional (FEDER), le fonds social européen (FSE) et le fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA). Ajoutons que la naissance de partenariats publics-privés nous démontre les formes lucratives qu'a pris l'agriculture. Par exemple, à La Réunion, la Chambre d'Agriculture et le groupe Carrefour ont formulé en 2020 un partenariat pour développer une filière de canne à sucre bio. Ce projet est porté par une quarantaine d'agriculteurs et soutenu par des associations et des organismes publics et privés. Au-delà du simple fait de propulser une nouvelle gamme de produits, cela encourage les agriculteurs à adopter une démarche biologique et cela vaut également pour d'autres cultures. En effet, le Plan départemental de relance économique et sociale (PDRES) du 15 juillet 2020 a fourni un budget de 5 millions d'euros destiné à la mise en place du plan bio sur la période 2020-2025 (Département de La Réunion, 2021).

Certes, le secteur agricole s'est ouvert au monde, mais cela ne s'est pas fait sans contraintes. L'augmentation des productions s'est accompagnée d'un accroissement des préoccupations liées à l'environnement : ce qui a pour conséquence de fonder l'avenir des structures et des modes de productions agricoles. Par exemple, on va utiliser des labels afin de certifier aux consommateurs la qualité des produits. Néanmoins, cela reste utopique. Si on prend en compte par exemple l'agriculture biologique, qu'on se renseigne sur les modes de productions qui se veulent respectueux de l'environnement, on se retrouve face à un leurre. Comment une production peut-elle se vendre comme étant biologique lorsqu'on est dans un monde marqué par la pollution de l'air et des sols ? Partant de ce point, que l'environnement qui nous entoure est pollué, est-il véritablement possible d'avoir une production dite « biologique » ? L'un des seuls avantages que semblent avoir garanti ces normes et labels est la possibilité de mettre des produits non calibrés en ventes. Ceci permet de diminuer le gaspillage des productions agricoles. De surcroît, l'augmentation des productions dues aux filières exerce des tensions sur les ressources notamment en eau et en foncier. Nous pouvons ainsi citer à nouveau à La Réunion, les questions liées à l'eau dans l'Ouest qui ont fait l'objet d'un projet d'irrigation. Il existe également des missions de transparence du marché du foncier rural par la SAFER.

- Comment mesurer les impacts environnementaux d'une filière ?

Les questions environnementales représentent une place considérable dans les choix de chaque activité économique. S'intéresser aux filières nécessite une évaluation, elle peut être faite grâce à l'analyse du cycle de vie (ACV). Pour ce faire, il faudra prendre en compte l'intégralité des flux constituant le produit et d'y intégrer des échelles de temps, de lieu et d'acteurs. L'évaluation de la filière par l'ACV, ne se fait pas exclusivement par rapport au cycle de vie du produit, mais par rapport aux étapes de production. L'analyse peut être menée par rapport aux impacts que peuvent engendrer l'organisation de la filière sur son territoire. L'objectif étant d'améliorer le système de production en le rendant le plus écologique possible. L'ACV est utilisée par exemple pour les labélisations (Bessou, 2016).

1.3. Les réalités économiques, sociales et spatiales du développement de la canne à sucre à La Réunion

- « L'île des champs de café devient celle des champs de canne à sucre » (Fuma, 2002)

L'histoire du développement agricole de l'île, présent dans la thèse de Defos du Rau met en perspective le passage du paysage agricole de la culture du café à la culture de la canne à sucre. De plus, elle fait part des liens qui existent entre des événements mondiaux, nationaux et régionaux sur l'essor ou le recul de la canne de la période de l'esclavage à la départementalisation. Ainsi, on comprend comment La Réunion a été vers 1885 une île sous-développée, et ce, jusqu'en 1920. En effet, elle a perdu son rôle de point de passage pour les navires lors du percement du canal de Suez en 1869. Cela s'explique essentiellement du fait que l'île ne se trouvait plus être un point de passage obligé ce qui la rejettera de la zone de commerce maritime mondiale. S'ajoute à cela pour l'île la perte de son rôle de base essentielle dans l'océan Indien pour la France hexagonale lors de la conquête de Madagascar. La Réunion deviendra une « pièce très secondaire » de l'Empire colonial. Ces périodes difficiles pour l'île contrastent avec un événement marquant qui avait pourtant permis de perfectionner l'industrie sucrière. Il s'agit de l'introduction des machines à vapeur à partir de 1830. Même si les installations coûtaient cher et que le nombre de sucreries a diminué, cela a permis entre autres d'améliorer le procédé de blanchiment du sucre. Il faudra attendre le début du XX^e siècle pour avoir une augmentation des rendements et des exportations. Après ces périodes, une méfiance de la monoculture naîtra et les cultures vivrières vont croître. La Première Guerre mondiale, sera pour l'île l'occasion de vendre son sucre à un prix plus élevé

étant donné que la France hexagonale sera privée du sucre issu de ses betteraves. Ces événements marquent bien l'instabilité de la culture de la canne.

- Comment calculer la vulnérabilité économique par rapport à l'instabilité de la culture de la canne à sucre ?

L'indice de vulnérabilité économique structurelle (IVES) est calculé en prenant en compte l'instabilité de la croissance à cause de chocs exogènes et l'importance de l'exposition structurelle d'un territoire face à ces mêmes chocs. Plusieurs indices sont utilisés comme l'instabilité de la production mesurée par rapport à sa tendance. Appliqué à La Réunion, il nous montre tout comme pour d'autres espaces insulaires la vulnérabilité particulièrement forte de l'économie locale. En effet, l'économie réunionnaise tire sa fragilité des chocs exogènes. Mis à part les difficultés liées à sa géographie et sa structure géologique, c'est l'histoire économique même de l'île qui mérite une attention particulière. Les séquelles de l'économie de plantation sont toujours présentes. Le sucre reste le premier produit d'exportation grâce aux différentes aides financières. L'industrie, elle, reste limitée et de fait l'île est obligée d'avoir recours aux exportations pour satisfaire les besoins alimentaires des habitants (Goavec ; Hoarau, 2015). La diversification des produits exportés reste un élément clé de lutte contre la vulnérabilité. Il est primordial pour le secteur agricole réunionnais de poursuivre un effort de diversification et de rechercher des niches. Il existe un engouement des touristes pour l'histoire de la canne, des projets de fermes pédagogiques peuvent voir le jour. Cependant, ce genre d'initiatives à La Réunion reste peu réalisable, notamment pour des questions de foncier. Il serait judicieux d'exporter des produits exotiques tels que les mangues ou les ananas, ou encore des plantes médicinales qui sur d'autres marchés sont très coûteux. L'avantage est que l'île peut approvisionner des destinations non-productrices. Néanmoins, il faut relativiser ce point. Même si la qualité des produits est reconnue, les coûts de production sur d'autres marchés se feront nettement ressentir. Par exemple, au MIN (Marché d'intérêt National) de Nantes en avril 2022, l'ananas victoria de La Réunion se vendait à 5,50€/ kg, celui de Maurice à 4,45€/ kg, et les ananas d'Afrique à 3,20€/ kg (ces chiffres correspondent aux ananas importés par avion). A l'importation par bateau, on peut avoir des ananas d'Afrique à 1,45€/ kg (Réseau des Nouvelles des Marchés, 2022).

- Quelle est l'importance des surfaces cultivées sur l'île ?

Les champs de canne à sucre apparaissent comme des coupures de l'urbanisation et lors de fortes pluies ou de périodes cycloniques, ils représentent un atout indéniable pour la terre réunionnaise, le système racinaire de la canne lutte efficacement contre l'érosion et favorise l'alimentation des nappes phréatiques. Cependant, l'étalement des champs cultivés reste limité d'une part par la petitesse de l'île et d'autre part par la présence du Parc national qui contraint les différentes mises en exploitation. L'étalement urbain des Bas qu'en a lui contraint certains exploitants à se diriger vers les pentes, de fait il y a eu une augmentation du prix des terres agricoles. De plus, la spéculation du prix du foncier représente aujourd'hui un handicap pour les futurs agriculteurs. S'ajoute à cela, les difficultés de transmissions des exploitations agricoles.

Le recensement agricole 2020 dressé par le service de statistique et de prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation révèle qu'entre 2010 et 2020 il y a eu une perte de 12,3% des terres cultivées en canne à sucre, ainsi qu'une baisse de 15% des exploitations spécialisées en canne à sucre. Néanmoins, ces diminutions s'accompagnent d'un changement des structures. En effet, les superficies des exploitations augmentent cela dans le but de sécuriser le revenu des producteurs. Entre 1981 et 2020, le nombre d'exploitations ayant de la canne passe de 9 394 à 2 728, les surfaces cannière elles passent de 32 665 ha à 21 349 ha. Ces baisses sont tout de même considérables, pour autant, les tonnes de canne récoltées varient peu d'une année à l'autre. Mis à part les mauvaises récoltes constatées en 2020 et en 2021, les années précédentes les tonnes de cannes approchaient la moyenne locale de 1,8 million [voir fig. 4].

Figure 4 : production de canne à sucre à La Réunion

Année	Tonnes de canne (en million)
1985	2,05
1990	1,75
1995	1,76
2000	1,75
2004	1,99
2010	1,95
2015	1,90
2020	1,50
2021	1,55

Réalisation : auteur, 2022

Source : DAAF, CIRAD (par lecture de graphiques)

De manière plus globale, ce sont 4 000 ha de SAU qui ne sont plus exploitées pour l'agriculture toutes exploitations confondues. Ces terres représentent une manne foncière pour les besoins structurels de l'île (logements, infrastructures ...), le recensement agricole de 2020 ne permet pas de savoir ce qu'il adviendra de ces espaces cultivables. Cela est problématique d'une part pour des questions de productions agricoles et d'autre part pour des questions d'anthropisation. Ces deux points soulèvent des problèmes majeurs à savoir la dépendance alimentaire de l'île et les déséquilibres spatiaux.

La dépendance alimentaire est une préoccupation sur laquelle se base le plan d'aménagement des Hauts (PAH), aujourd'hui Programme de développement des Hauts Ruraux, plan qui a vu le jour en réponse au retard de développement des Hauts de La Réunion. La dépendance alimentaire de l'île tout comme pour les autres PEI est due au passé colonial qui a favorisé une culture dominante rentable pour l'exportation au détriment d'autres cultures plus traditionnelles, ce phénomène ayant perduré dans le temps même après l'abolition de l'esclavage. La spécialisation agricole n'est pas en soit un facteur de vulnérabilité économique, mais la spécialisation agricole fait jaillir le potentiel d'un territoire à pouvoir ou non répondre aux besoins alimentaires de sa population. Dans un contexte de mondialisation, de changement climatique et de plus aujourd'hui de crise sanitaire et de guerre aux portes de l'Europe, il est important pour l'île de réduire sa vulnérabilité face aux événements exogènes. Les événements mondiaux récents ont pesé sur les importations de l'île, et d'après les médias locaux la population se sent vulnérable et s'empresse lorsqu'elle le

peut à faire des stocks de denrées alimentaires. Cette attitude peut sembler démesurée, mais elle révèle une véritable inquiétude locale concernant la capacité de l'île à produire d'elle-même certains produits alimentaires en plus grande quantité. De plus, cela nous pousse à nous demander si les habitants de l'île n'auraient pas tout intérêt à contribuer à leur propre autosuffisance alimentaire en ayant recours à une agriculture qui s'apparente au jardinage¹¹.

Le phénomène de jardinage prend de plus en plus de poids localement. Il se traduit notamment par des jardins partagés et ou collectifs dans les Bas, là où normalement il n'y a pas d'espaces dédiés en vue d'une production agricole. Il s'agit d'agriculture urbaine, bien souvent encadré par des associations. Entre 2016 et janvier 2022, le nombre de jardins à La Réunion est passé de 15 à probablement plus de 80. Des productions végétales comestibles (médicinales, aromatique et généralement, il s'agit d'une production maraîchère), et de petits élevages se font dans ces jardins par des familles ou des personnes seules. Les personnes qui cultivent dans ces jardins sont majoritairement en faveur de l'autosuffisance alimentaire et relèvent le fait que cultiver soi-même permet de faire des économies (données de mission de stage, 2021-2022).

Les déséquilibres spatiaux, eux, ont par exemple fait émerger une modélisation de l'urbanisation du territoire (dit MUTE). Ce modèle géographique a été mis au point dans le but de comprendre les problématiques citées plus tôt. Il a pour objet d'identifier des espaces vulnérables face à la pression démographique, qui est le résultat d'une croissance urbaine et d'une périurbanisation rapide jugées peu encadrées. La MUTE a notamment mis en avant deux modèles de croissance urbaine. Le premier est qualifié de croissance urbaine classique suivant le modèle de Chicago. Ce modèle se caractérise par sa localisation, dans les villes littorales, là où l'altitude est faible. L'urbain à La Réunion entre ainsi en concurrence avec les champs de canne à sucre comme par exemple au Nord-Est. Le second est qualifié de post-rural. Il découle de l'histoire de la mise en culture des terres. Les cultures comme la vanille ou le géranium dans les Hauts existent toujours de manière résiduelle ou ont disparu. Lorsqu'elles disparaissent, de nombreuses constructions voient le jour dans des espaces qui étaient autrefois marqués par des habitats dispersés. Le constat qui est fait : « ce n'est [pas] la ville qui mange la canne mais la politique agricole qui fait la ville. » (Martignac et *al.*, 2008).

Il semblerait donc intéressant d'étudier l'évolution de la canne à sucre à La Réunion en prenant comme tournant historique la départementalisation. Ce changement de statut va être déterminant à tous les niveaux (économique, social ...) et favorisera le développement des Hauts. En effet, ces pentes forment aujourd'hui un espace entre habitation et agriculture. Il se

¹¹ Cultiver chez soi ou sur des parcelles prévues à cet effet des produits courant de son alimentation.

trouve d'ailleurs qu'en 1948, nous sommes à l'aube du changement de paradigme en géographie. C'est la transition entre la géographie vidalienne et la *New Geography*. Portée par Vidal de la Blache, la géographie vidalienne sera qualifiée de géographie moderne. On utilisera différentes branches de la discipline en créant une explication géographique. Dès 1947, Jean Gottmann mettra en avant l'enracinement des vidaliens dans la description sans explications qui la précède. La *New Geography*, elle, minimisera l'importance attribuée par les vidaliens aux faits de la nature dans « l'explication géographique ».

Afin d'étudier l'évolution de la canne à sucre, il est important d'avoir un panorama de la répartition de la surface agricole utile (SAU) à La Réunion. Il s'agit d'une information primordiale en vue de faire une étude de l'organisation spatiale de l'implantation des champs de canne à sucre sur l'île, et plus largement des produits issus de l'activité maraîchère. La canne à sucre compte pour environ 54% de la surface agricole utile occupée sur l'île, soit 22 700 hectares. Cependant, ce n'est pas pour autant que la production de fruits et légumes est mise à l'écart. En effet, 5 140 ha leur sont tout de même dédiés soit environ 12 % de la surface agricole utile occupée [voir fig. 5a]. En matière de répartition spatiale, deux bassins sucriers marquent le paysage, à savoir celui de l'Est qui s'étend de Sainte-Marie à Sainte-Rose et celui du Sud qui s'étend de Saint-Louis à Saint-Philippe. Globalement, toutes les communes de l'île ont au moins une parcelle de canne, mais cela reste résiduel dans certaines d'entre elles comme à Cilaos ou à la Plaine des Palmistes. En ce qui concerne les autres productions végétales, on note une forte concentration de culture de fruits et légumes dans la commune du Tampon. Ailleurs, elles forment avec la culture de la canne des mosaïques plus ou moins dense comme à Saint-Paul et Saint-Benoît [voir fig. 5b].

Figure 5a : repères chiffrés de la production végétale à La Réunion en 2019

PRODUCTION	SURFACE DÉDIÉE (en hectares)	TONNAGE ANNUEL (en tonnes)	NOMBRE D'EXPLOITANTS
Canne à sucre	22 664	1,72 million	3 107
Fruits	2 980	30 305	2560
Légumes	2 160	46 285	2 828
PAPAM*	125	20*	125
Vanille	194	30	148
Horticulture**	102	-	272

* Plantes aromatiques, à parfum et médicinales.

* Le tonnage annuel correspond aux plantes médicinales, à cela il faudrait ajouter 760 kg d'huile essentielle.

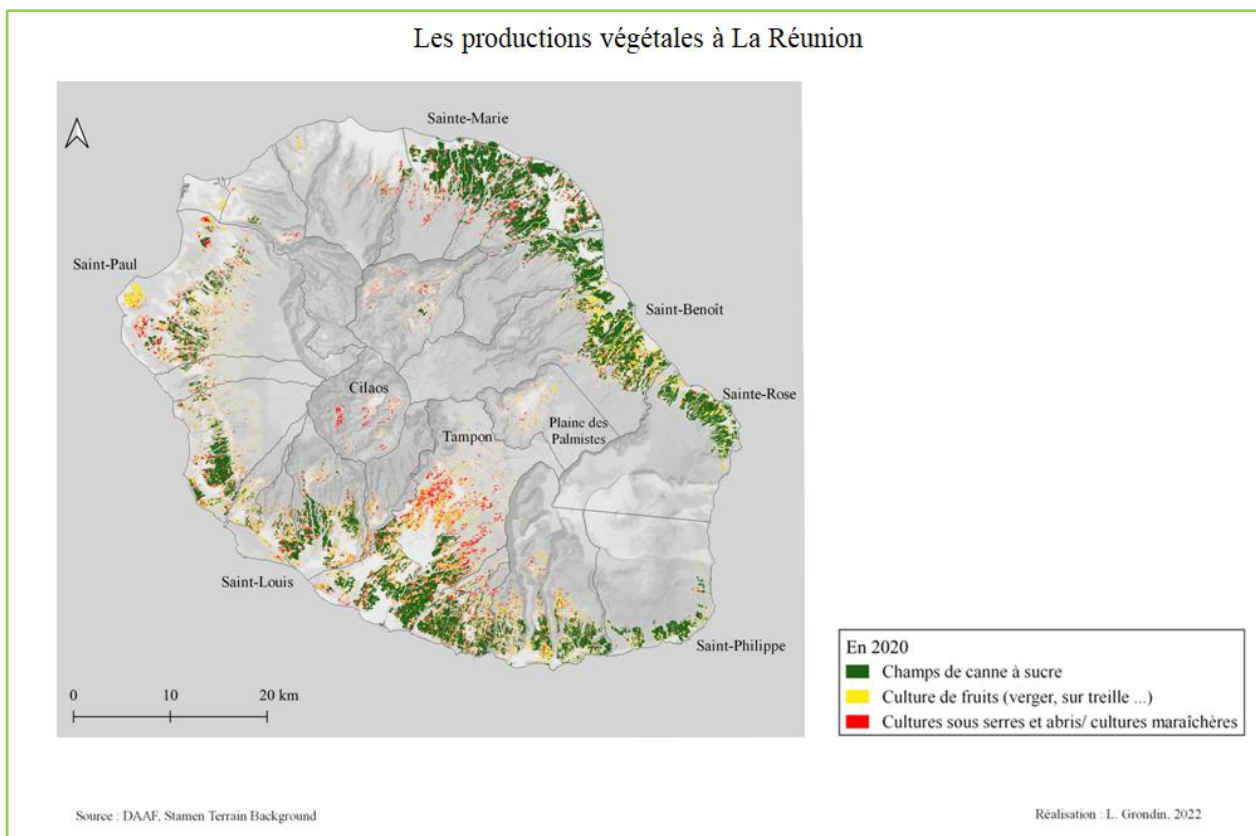
** La production annuelle correspond à 12 millions de tiges (rose, lys ...).

Note : le tonnage annuel pour la canne à sucre correspond au tonnage global de la plante dans les centres de réceptions et non pas du sucre.

Réalisation : auteur, 2022

Source : données estimatives 2019 de la Chambre d'Agriculture, 2021

Figure 5b : présentation de la répartition de la production végétale à La Réunion



Réalisation : auteur, 2022

Source : DAAF, Stamen Terrain Background (QGIS)

- Quels sont les produits mis en vente sur le marché ?

Les étals des marchés à La Réunion sont bien garnis. On peut prendre l'exemple du marché de Saint-Pierre. Il se scinde en deux parties. La partie face au littoral du marché est consacrée à la vente de décorations, vêtements ... autant dire tout ce qui ne touche pas à l'alimentaire ou au végétal ornemental, la partie face à la route elle est consacrée à la vente de fruits et légumes, de produits transformés, de plantes ... Les produits proposés à la vente sont majoritairement issus de la production locale, mais certains produits proposés à la vente peuvent être issus de l'importation. Notons qu'à l'entrée du marché on retrouve des stands avec des petits animaux (des coqs de différentes espèces). Ce que l'on peut remarquer au marché, c'est la multitude de personnes faisant le tour des stands. Ceux face au littoral sont plus occupés par des touristes et inversement les stands face à la route eux sont plus occupés par les habitants de l'île. Les allées formées par les différents stands sont « embouteillées » on doit souvent s'arrêter pour pouvoir laisser un passage aux autres et inversement. De plus, ce qui saute aux yeux du côté des stands face à la route c'est la multitude de couleurs. On retrouve des fruits de saison, des épices, des sirops et du miel notamment. Il y a tout de même beaucoup de produits, mais ils sont quasiment tous les mêmes sur les étales : oignons, ails, ananas ... Lorsque l'on prend le temps de discuter avec les forains, on apprend que les rapports entre vendeur et acheteur sont conviviaux voir très conviviaux pour eux. Et lorsqu'on leur demande si pour eux l'île de La Réunion est une « île de grande tradition agricole » comme énoncé par le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, ils sont tous d'accord, mis à part une des répondantes qui était plutôt mitigé (8 personnes ont été interrogées dont 3 femmes au début du mois d'avril 2022). Pour elle, La Réunion est bien une terre de grande tradition agricole, mais cela est dû à la prépondérance de la canne à sucre. Il est inenvisageable pour elle de voir un jour disparaître ces étendues de champs qui marquent le patrimoine réunionnais, l'identité réunionnaise. Elle rebondit sur le fait que ce ne sont pas les produits qui se vendent dans le marché qui marque le plus la tradition agricole de l'île.

- Quelle est l'importance de soutenir la culture de la canne à sucre ?

Des problématiques environnementales planent sur les Régions ultrapériphériques (RUP) en plus de celles liées au chômage. Il s'agit bien évidemment de menaces liées au changement climatique, l'allongement et l'intensification des saisons sèches entrent en jeu. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les divers soutiens nationaux et européens. L'aide financière apportée aux RUP reste soutenable d'un point de vue économique. La recherche

agronomique est largement mise en avant ainsi que la création de nouveaux procédés industriels, mais cela ne suffit pas à diminuer la dépendance économique des espaces insulaires. La fin des quotas sucriers de 2017 et la mise en concurrence du sucre de canne et de betterave installent une compétition sur le marché européen. Afin que le sucre de canne soit en situation de pérennisation, il faut se spécialiser dans les sucres spéciaux et en parallèle avoir une politique douanière qui permet de restreindre les importations venant d'autres territoires non-européens. En effet, ce segment représente une niche haut de gamme pour les RUP qui pourront potentiellement être moins impactées par la fin des quotas sucriers. Cependant, l'étroitesse des îles rend impossible la mise en culture de nouvelles parcelles, ce qui n'est pas le cas des autres grands pays producteurs comme le Brésil qui pourront aisément compenser les pertes liées au changement climatique grâce à une logique extensive. Dans ce cadre, la Convention canne¹² de 2015-2021 avait permis de garantir l'écoulement et le prix du sucre, quand celui de la betterave a connu un effondrement de plus de 40% entre 2006 et 2018 (Site officiel : La production locale réunie).

La culture de la canne à sucre est motrice d'emplois, ce qui est avantageux pour l'île étant donné le taux de chômage qui s'élevait à 18,4% en 2021 (chiffre Insee). La filière générerait en effet plus de 18 300 emplois directs, indirects et induits (chiffre de la Chambre d'Agriculture). Néanmoins, deux contraintes majeures planent sur les planteurs, l'instabilité de leurs revenus et la faiblesse de leur pouvoir d'achat. Actuellement, ce sont les conditions météorologiques qui déterminent ou non la pérennité de l'activité agricole. Plusieurs événements marquants notamment les sécheresses démontrent à quel point il y a une réelle nécessité d'anticiper les besoins en trésorerie. Par exemple, en 2021, les syndicats de l'île avaient réclamé l'état de catastrophe naturelle suite à plus de 6 mois sans pluie afin d'avoir accès aux aides de l'État. Les syndicats avaient évoqué le fait que « [...]. La sécheresse touche l'ensemble de l'île, et l'ensemble des filières, mais Saint-Paul en est victime depuis plusieurs années maintenant, selon Alix Mardé, président de la [Fédération Départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA)]. L'Etat doit désormais agir, selon lui. » (Rédaction Réunion la 1ère, 2021b).

Au regard de tous ces éléments, on pourrait se demander si la place de La Réunion dans la production du sucre au niveau européen est pertinente ? Est-ce là une marque de bon développement de l'agriculture et du territoire ou alors le témoignage d'un archaïsme institutionnel ?

¹² La convention a trois grands objectifs, à savoir les conditions d'achats de la canne à sucre par les industriels réunionnais, les conditions d'octroi des aides de l'État, et un cadre technique visant la bonne mise en œuvre des relations contractuelles entre planteurs et industriels (avenant de la convention canne du 11 juin 2015 p.2).

Chapitre 2 : Méthodologie : compréhension de la prédominance de la canne à sucre sur l'île

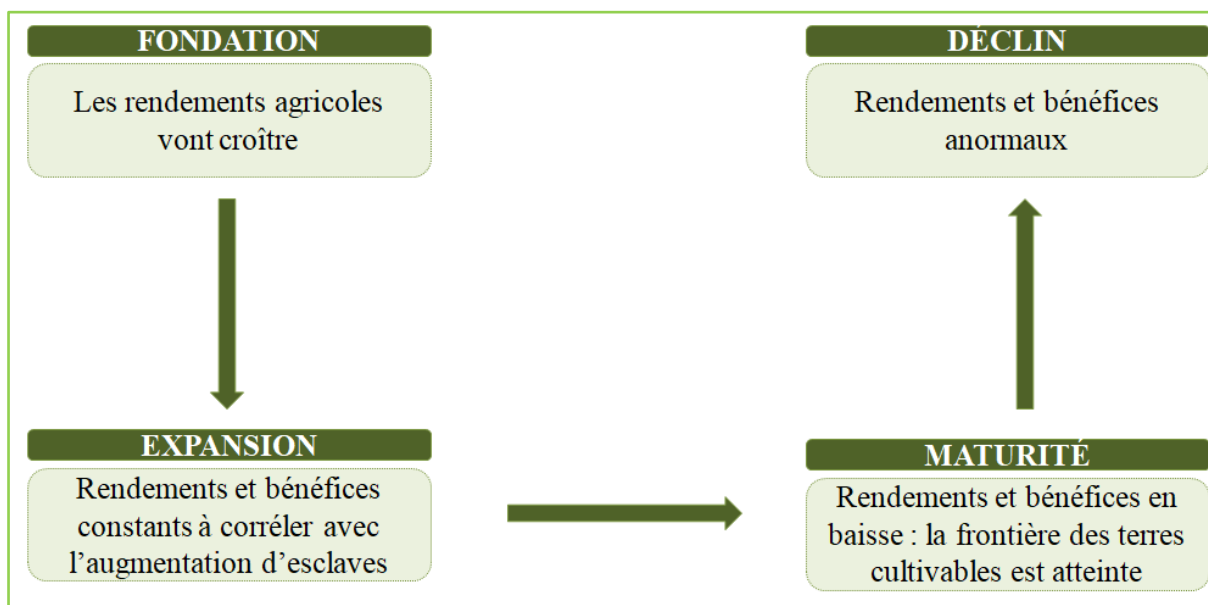
Pour mener à bien ce projet de recherche, il a été question de sonder la population locale, de se baser sur un modèle qui est celui de l'économie de plantation afin de l'appliquer à La Réunion, mais aussi d'utiliser l'outil cartographique. L'enquête et le modèle ont permis d'avoir deux approches distinctes mais complémentaires sur la thématique de recherche. Les cartes, elles, étant des outils de synthèse et de compréhension.

2.1. Présentation du modèle théorique de l'économie de plantation selon Best Lloyd et Polanyi Levitt Kari

Une théorie sur l'économie de plantation en lien avec le développement des Caraïbes a été formulée par Best Lloyd et Polanyi Levitt Kari. Ils mettent notamment en avant le fait que les îles sont dans leur quasi-intégralité des *hinterlands*. Cela est dû sans surprise aux zones cultivables qui ne peuvent pas être indéfiniment repoussées. C'est pour cela qu'une fois confronté au marché mondial et plus précisément aux grands continents producteurs comme le Brésil, que ces économies font face à un effondrement. Ceci étant accru par un niveau technologique bas dû aux conditions sociales et culturelles. Ils mettent en avant le fait qu'il faut établir la typologie du système social d'une île pour comprendre son économie. S'ajoute à cela la nécessité de comprendre le rôle des institutions. En parallèle de cette approche, ils mettent en corrélation l'économie d'aujourd'hui à l'histoire qui a fondé l'économie. Il s'agit du système colonial, et ils vont même dans ce sens parlé de « *colonial hinterland* » qu'on pourrait traduire comme « l'arrière-pays colonial ». Cet emploi a pour but de souligner qu'il s'agit ici d'un appendice de l'économie de la métropole. L'objectif étant de profiter de la main-d'œuvre et des ressources naturelles pour générer des profits en faveur de la métropole et non pas de l'île productrice. Les Caraïbes se sont donc retrouvées dans des périodes de *boom* et de *bust* dû à un manque de transformation du secteur de plantation, et une incorporation passive à l'économie internationale ; autrement dit c'est un « syndrome du passé » (Best, Polanyi Levitt, 2009).

Ces auteurs, ont donc formulé des étapes théoriques de l'économie de plantation. Quatre phases sont applicables à savoir la fondation, autrement dit la création de l'économie de plantation et sa croissance, l'expansion correspondant à une prospérité de l'activité, la maturité qui révèle les limites de l'activité et le déclin qui signe la chute de l'économie de plantation. Un modèle reprenant les points développés a été élaboré [voir fig. 6]. Il sera question de réinvestir ce modèle et de l'appliquer à l'île de La Réunion. Étant donné les similarités de ces espaces (géographie, esclavage ...) il est tout à fait possible d'envisager qu'elles suivront un développement semblable. En appliquant ce modèle à La Réunion, on pourrait voir vers quel avenir nous nous tournons cela en faisant plusieurs scénarios plausibles au vu de la situation actuelle.

Figure 6 : modèle théorique de l'économie de plantation des territoires insulaires



Réalisation : auteur, 2021
 Source : Best, Polanyi Levitt, 2009

Il est évident que les questions de statuts politiques entrent fortement en jeu lorsque l'on parle d'activité économique. Les facteurs qui peuvent ou vont influencer les secteurs agricoles sont nombreux. On pourrait notamment citer les changements climatiques, que ce soit par absence ou surabondance d'eau. Ou encore les aléas qu'on pourrait qualifier d'humains comme l'usage de produits néfastes pour l'environnement et les politiques territoriales menées. Dans tous les cas, il sera question de prévenir d'un éventuel effondrement de l'activité.

2.2. Les apports qualitatifs autour de la perception des Réunionnais à propos du secteur agricole local

L'un des points à aborder dans le cadre de cette étude est le regard que portent les Réunionnais sur le secteur agricole local. Un questionnaire [voir annexe 2] a été adressé aux personnes de plus de 15 ans vivant à La Réunion et faisant partie du groupe de l'université de La Réunion ainsi qu'à des personnes ayant un lien plus ou moins fort avec l'agriculture. Interroger des personnes de moins de 15 ans serait peu pertinent, certaines questions demandent tout de même une réflexion qui ne pourrait pas faire sens pour un public relativement jeune.

Comme évoqué précédemment, les champs de canne à sucre abondent dans le paysage réunionnais. Même si un habitant n'a pas forcément un rapport à la culture de la canne et à la production du sucre et des autres produits issus de l'activité de la filière, il aura tout de même un sentiment et un avis à son sujet, des souvenirs ... Et qui de mieux que la population elle-même pour livrer des éléments qui les lient ou non à cette culture dominante.

Pour les sonder, quatre sections de questions ont été proposées (identité, perception, la culture de la canne à sucre et mot de fin). La deuxième section portait sur la perception de la population. Un accent particulier a été porté sur les forces et les faiblesses du secteur agricole à leurs yeux. La troisième section s'orientait spécifiquement sur la canne à sucre, son usage, sa pertinence, ses apports et faiblesses pour le territoire réunionnais. Une question centrale : « Pour vous la canne à sucre à La Réunion est une aide ou un frein au développement économique et social ? Pourquoi ? » permet d'avoir un éclairage sur la perception par la population de l'activité agricole qu'est la culture de la canne à sucre. Il est tout à fait intéressant d'utiliser leurs arguments et de les confronter à des faits réels et à des chiffres pour ensuite avoir une ébauche de réponse à l'hypothèse qui a été formulée. La dernière section comportait une seule question qui n'était pas obligatoire. Elle a permis quand les répondants le souhaitaient revenir sur une question ou faire une remarque concernant la canne à sucre à La Réunion. Cette dernière question a permis de récolter d'autres informations que celles induites par les questions précédentes qui avaient un but spécifique dans le cadre de la recherche.

Pour récolter les différentes réponses, deux méthodes ont été utilisées. La première consistait à diffuser le questionnaire via les réseaux sociaux. La grande majorité des réponses ont été données par des étudiants et des personnes ayant moins de 30 ans. Cela est dû au fait que le questionnaire a été diffusé sur un groupe de l'université de La Réunion. La seconde

récolte elle s'est faite en présentiel auprès de personnes qui ont un lien avec l'agriculture. Il s'agissait notamment d'une personne travaillant dans la vente de matériels agricoles et une autre issu d'une famille dont l'un des parents travaille dans le secteur agricole.

Au total, ce sont cinquante réponses qui ont pu être collectées. Le panel comprend majoritairement des femmes (44 répondantes, 5 répondants et une personne qui ne souhaitait pas le préciser) et des personnes vivant dans le Sud de l'île (soit 19 répondants du Sud, 8 de l'Ouest, 12 du Nord et 11 de l'Est). Au regard du panel, on pourrait légitimement se demander si cela ne pourrait pas représenter un biais. En effectuant le traitement des données on s'aperçoit que ce n'est pas le cas. En effet, les avis divergent, se croisent et ou se complètent. Toutefois, un plus grand échantillon aurait permis d'avoir des résultats plus représentatifs.

Les données récoltées via les questionnaires se sont modélisées soit par des résumés écrits, des graphiques ou encore des nuages de mots. Les nuages de mots ont été réalisés en catégorisant les mots dans des groupes. Ainsi cela évite d'avoir des mots faisant référence à des mêmes thématiques. Par exemple dans le groupe foncier nous auront un vocabulaire faisant référence au terrain et au lieu où l'on cultive. Autre exemple, dans le groupe activité un vocabulaire faisant référence à l'action de travailler, c'est-à-dire que nous auront dans ce groupe des mots comme « récolte » ou « plantation » [voir annexe 3a et 3b].

2.3. Cartes anciennes et actuelles : éléments de compréhension et de réflexion

L'usage de questionnaires reste essentiel, mais cela n'est pas suffisant pour comprendre les dynamiques d'expansions et de régressions de l'activité sucrière sur le territoire. Pour ce faire, il est primordial d'utiliser des cartes anciennes et récentes. On retrouve notamment, des cartes sur la répartition de la végétation et des cultures, les exploitations sucrières, et les essais de représentation de l'occupation progressive des sols à La Réunion. L'outil cartographique permet de saisir les logiques et les interactions de l'implantations de l'activité agricole et plus précisément de la culture de la canne à sucre à La Réunion. C'est donc pour cela qu'une étude comparative sur plusieurs siècles a été menée.

On peut prendre pour point de départ¹³ la carte réduite de l'Archipel du Nord-Est de Madagascar de Jean-Baptiste Lislet Geoffroy datant de 1819 qui nous montre la localisation des marines. Cette carte est tout à fait pertinente étant donné que la création des marines a

¹³ Les références cartographiques sont à retrouver en page 48, 54, 56, 60 de l'ouvrage de Brial Fabien datant de 2017.

permis d'évacuer les productions ce qui était impossible sur la terre ferme étant donné qu'il n'y avait pas d'axes routiers faisant le tour de l'île. Trois autres cartes du XIX^e siècle, montrent plus particulièrement l'emplacement des moulins à sucre, les zones de cultures et les marines : l'île Bourbon colonie française de Jean-Charles Victor Levasseur datant de 1847, l'île de La Réunion de Louis Maillard datant de 1852, et l'île Bourbon ou de La Réunion d'Arthème Fayard datant de 1878.

C'est la carte de Maillard qu'on retiendra dans le cadre de cette étude. Elle fait état entre autres des zones de cultures tropicales intégrant ainsi les surfaces cultivées en canne à sucre. De plus, cette carte a le mérite d'être très précise étant donné qu'elle a été réalisée grâce à des relevés par triangulation (Brial, 2017).

En ce qui concerne le XX^e et XXI^e siècle, il suffit simplement d'utiliser les données libres présentes sur PEIGEO par exemple. On retrouve notamment sur la plateforme des données sur l'occupation du sol (OCS).

Pour mener l'étude comparative, il a fallu tout d'abord récolter les données présentes sur les cartes du XIX^e siècle. Pour ce faire, un calque a été utilisé pour la carte de Lislet Geoffroy. Le tracé de l'île est relativement semblable à la réalité, pour effectuer le géoréférencement les points choisis ont été les limites de cirques et les communes attractives de l'époque (Saint-Denis notamment). Au final, la carte de 1819 est relativement centrée sur le tracé actuel de l'île. On notera un décalage vers la mer au Sud-Est et à l'Est par rapport à la réalité et un décalage vers les pentes au Nord. Cela n'est pas contraignant étant donné que le nom des villes figure sur la carte on peut aisément replacer les marines et les espaces qui étaient bâtis sous forme de points. Concernant la carte de Maillard, elle a pu être téléchargée sur la plateforme Gallica. Le géoréférencement est fidèle à la réalité. C'est la zone de culture dite tropicale qui a été relevée sous forme de polygone. Sur cette carte, on voit nettement cette ceinture faisant le tour de l'île décrite par les différents auteurs cités précédemment. C'est ainsi que les couches de 1819 et 1852 ont pu être créées et exploitées.

Pour le XX^e siècle lorsque cela était nécessaire des captures d'écran de l'outil remonter le temps de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) ont été géo référencé et les données nécessaires ont été exploitées par couches concernant l'année 1950. Les données en accès libre sur Corine Land Cover (CLC) concernant l'année 2000 n'ont pas été retenues mise à part pour une carte. En effet, le degré de précision des données n'est pas totalement satisfaisant.

Pour le XXI^e siècle, des couches déjà faites par la DAAF (Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) et la CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) ont été exploitées. Parmi ces couches on retrouve les différentes productions (banane, letchi, canne, maraîchage ...), mais aussi les terres en friche. Actuellement l'une des stratégies de pérennisation de l'activité sucrière est la mise en culture de terres en friche. Il est donc intéressant de modéliser la future et probable OCS réunionnaise. Contrairement aux données présentes sur CLC elles sont beaucoup plus précises et fidèles à la réalité. Cela peut facilement se vérifier en comparant les couches avec des images satellites présentes sur Google Earth.

On notera qu'entre 2000 et 2022, la répartition spatiale des champs de canne n'a pas connu à l'échelle de l'île des modifications significatives.

Toutes les cartes présentes dans ce travail ont été réalisées via le logiciel QGIS ce qui a permis de créer des cartes thématiques.

En bref, les cartes permettront d'effectuer une comparaison avec les occupations actuelles et comprendre les choix de délaisser ou d'investir, de réaménager, de réorienter des espaces ... suivant les besoins de la population et des conjonctures économiques contemporaines. De plus, des comparaisons mettant en avant le mitage des terres agricoles par l'anthropisation sont primordiales et un travail de prospection sera présenté en aval. Ce travail de prospection se fait au regard de toutes les problématiques actuelles qui se posent comme les déséquilibres spatiaux et la nécessité de renouveler et ou de consolider le secteur agricole. Le recul du trait de côte d'ici une cinquantaine d'années quant à lui poussera inéluctablement les habitants des côtes à migrer vers les pentes. Ces pentes étant les lieux par excellence de l'activité agricole devront être repensées et organisées, et les espaces agricoles côtiers devront eux aussi être délaissés. L'inscription de l'île au patrimoine mondial de l'UNESCO représente pour l'agriculture et les habitants un frein à leur implantation. Cela met bien en exergue les freins liés à l'exiguïté sur cet espace insulaire.

PARTIE 2 : La culture de la canne à sucre : un paradoxe connu mais passé sous silence

Cette seconde partie permettra d'apporter des éléments de réponses à la problématique posée. Tout d'abord, il sera question d'aborder la place actuelle de la canne à sucre qui s'est faite conjointement avec l'implantation de l'Homme. Ensuite, il s'agira de dresser les éléments positifs au maintien de cette culture dominante au regard des freins qu'elle peut rencontrer. Enfin, après avoir exposé tous ces éléments nous nous demanderont vers quel avenir le secteur agricole sera dirigé.

Chapitre 3 : L'utilisation de l'espace entre la population et la culture de la canne à sucre

« Je n'ai point de nom à donner à l'île de Mascareigne qui lui convienne mieux que celui de paradis terrestre. »

Carpeau du Saussay

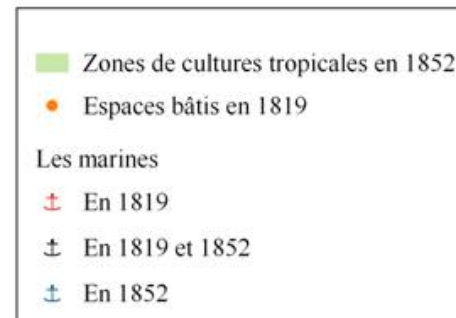
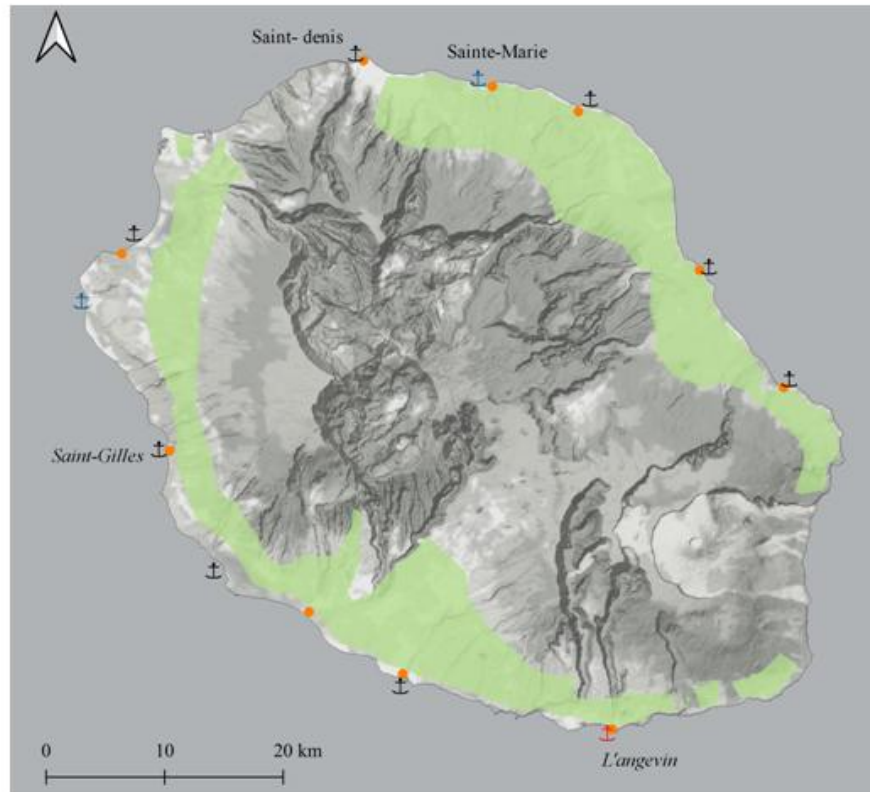
D'un territoire exploité pour ces possibilités agricoles, La Réunion s'est vu devenir un lieu d'habitat attrayant.

3.1. L'implantation de l'Homme et de la culture de la canne à sure

Entre 1819 et 1852, l'organisation spatiale de l'île entre population et culture de la canne à sucre se caractérise par une domination de l'activité agricole et une présence encore faible de zones bâties. Maillard indiquera sur sa carte une zone de culture tropicale. Cette zone est issue du défrichement aveuglé comme écrit par George Sand qui a laissé place à la canne à sucre. L'anthropisation de l'île découle de l'activité sucrière comme en témoignent les différentes marines. En 1819 on en comptera déjà neuf, cinq à la côte sous le vent et quatre à la côte au vent. La création des marines se perpétuera dans le temps, celle de l'Angevin à Saint-Joseph disparaîtra et deux autres verront le jour à Sainte-Marie et à Saint-Gilles [voir fig. 7].

Figure 7 : répartition spatiale de l'activité agricole et de l'anthropisation entre 1819 et 1852

Occupation de l'espace entre 1819 et 1852



Source : Carte de l'Archipel du Nord-Est de Madagascar de Jean-Baptiste Lislet Geoffroy-1819, carte de l'île de La Réunion de Louis Maillard-1852, Stamen Terrain Background

Réalisation : L. Grondin, 2022

Réalisation : auteur, 2022
 Source : carte de l'Archipel du Nord-Est de Madagascar de Jean-Baptiste Lislet Geoffroy en 1819, carte de l'île de La Réunion de Louis Maillard en 1852.
 Fond de carte : Stamen Terrain Background (QGIS)

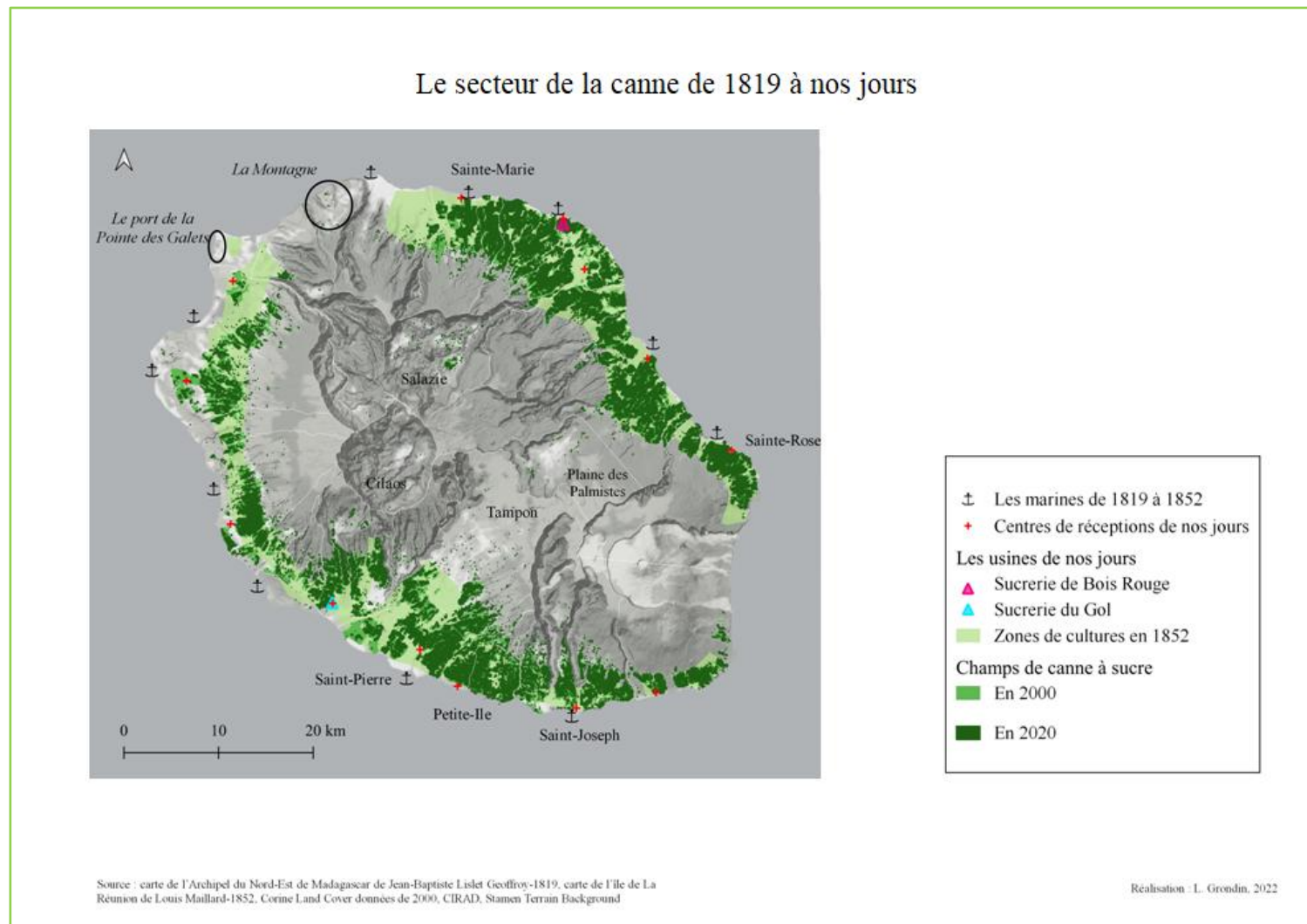
L'ancrage de la canne à sucre dans le paysage réunionnais a été synonyme de tradition. Ce point étant d'ailleurs relevé par le panel de répondants. En effet, 45 personnes (soit 90% du panel) l'ont confirmé. Globalement, il reste de l'implantation de la canne à sucre sur l'île une image positive. Néanmoins, les autres répondants ont mis en avant l'histoire et notamment le passé colonial de l'île qui a permis la mise en culture des terres. Certains soulignent même le fait que la canne serait « [...] une excuse à la diversification [...] », ou encore que même s'il s'agit d'une tradition cela « [...] ne veut pas dire qu'elle doit perdurer dans la même ampleur [...] ».

L'idée qu'avec la filière il n'y a pas de diversification est partiellement fautive. Comme souligné par la DAAF, il s'agit de « [...] la filière historique dite « pivot », [qui] a permis l'émergence de filières dites « de diversification » que constituent l'élevage, [...], et plus récemment de la filière fruits et légumes ». Concernant son ampleur, au regard de l'évolution des surfaces cultivées, on constate aujourd'hui qu'elle est quasiment la même depuis la fin du XX^e siècle. De plus, une parcelle où la canne à sucre est cultivée peut ne pas l'être exclusivement par cette plante, par exemple, on peut retrouver des bananiers ou encore des arbres fruitiers comme les « pieds de letchi » et manguiers.

3.2. Le renforcement de l'activité sucrière au fil du temps

Ce que l'on peut observer sur la carte ci-dessous, c'est que la ceinture de canne à sucre présente au XIX^e siècle n'est plus du tout continue notamment à la côte sous le vent. Ce point n'est pas totalement surprenant étant donné que l'Ouest de l'île par exemple est confronté à des problèmes d'irrigations. Les communes de Saint-Pierre, du Tampon, de Petite-Île et de Joseph au Sud et celle de Sainte-Marie à Sainte-Rose du Nord vers l'Est sont celles qui disposent des parcelles les moins dispersées. On notera que l'activité sucrière est désormais présente de manière succincte dans les cirques de Salazie et Cilaos mais aussi à la Plaine des Palmistes ou encore à la Montagne. Les différentes marines elles ont disparu ou alors elles se sont transformées. Par exemple, la marine de Saint-Gilles est devenue au fil du temps un petit port de pêche puis de plaisance. La marine de Sainte-Marie elle n'existe plus et un petit port a été construit à la pointe Est de la piste de l'aéroport de Roland Garros. Dans tous les cas, les anciennes marines qui existent encore n'ont plus aucun lien avec la culture de la canne à sucre. Le port de la Pointe des Galets étant l'unique porte maritime du sucre. Aujourd'hui, ce sont les centres de réception de la canne qui ceinturent l'île, on en compte plus de dix. Il existe également des distilleries et les deux sucreries du groupe français Téréos [voir fig. 8].

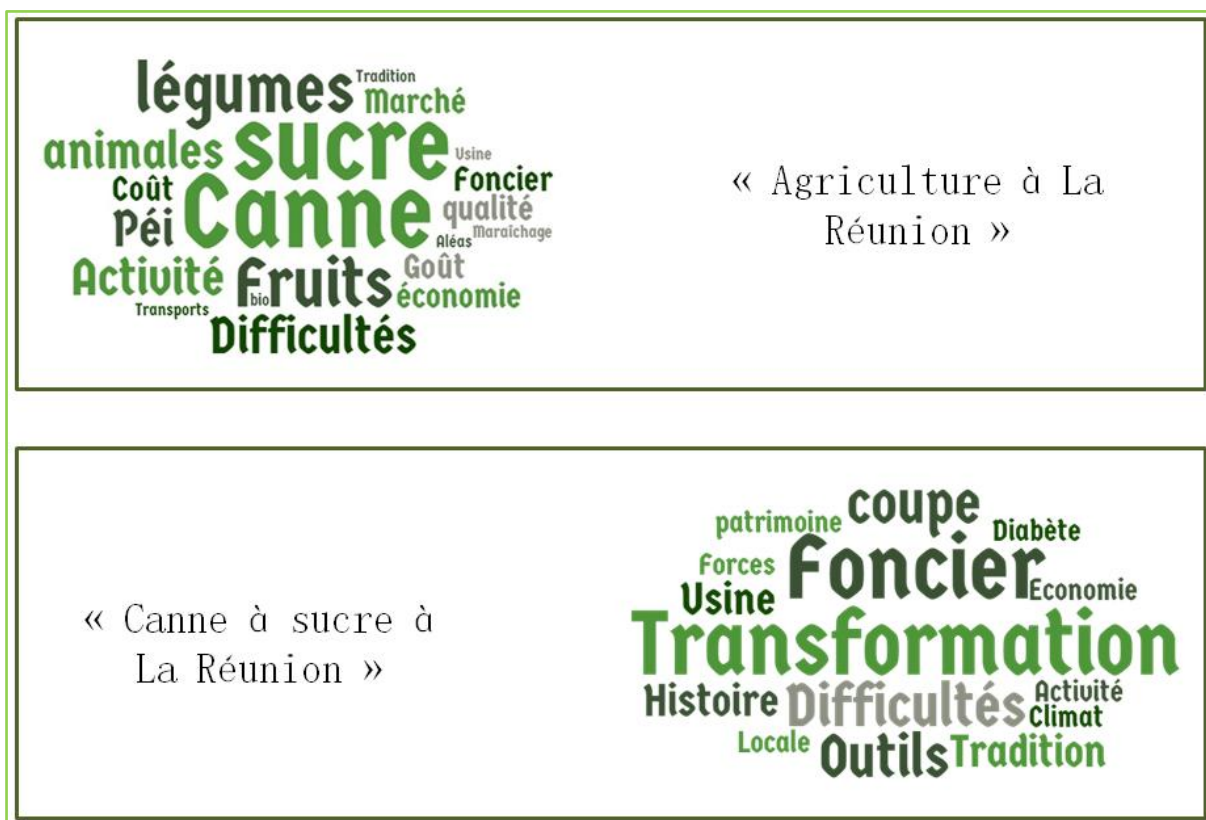
Figure 8 : évolution de la répartition spatiale de l'activité agricole de 1819 à nos jours¹⁴



Réalisation : auteur, 2022
 Source : carte de l'Archipel du Nord-Est de Madagascar de Jean-Baptiste Lislet Geoffroy en 1819, carte de l'île de La Réunion de Louis Maillard en 1852, CLC données de 2000, CIRAD.
 Fond de carte : Stamen Terrain

¹⁴ Comme énoncé un peu plus tôt les données de 2000 sont moins précises que celles de 2020. Après observation d'images satellites on se rend compte qu'il y a peu de différence entre les champs de canne de 2000 et 2020. Les champs qui apparaissent pour l'année 2000 peuvent correspondre à des terres en friches.

Figure 9 : nuages de mots concernant l'agriculture et la canne à sucre à La Réunion



Réalisation : auteur, 2022 (via <https://nuagedemots.co/>)

Lorsqu'on demande aux Réunionnais d'énoncer les premiers mots qui leur viennent à l'esprit lorsque l'on parle d'agriculture sans surprise « canne », « sucre », ou encore « canne à sucre » arrivent en tête, soit 24 occurrences. Cela confirme entre autres la prédominance de cette culture dans le paysage ou encore dans les publicités. En deuxième position nous retrouverons des mots faisant références aux fruits et légumes, soit 22 occurrences. D'ors et déjà ces deux éléments dressent un état de l'agriculture local pour les Réunionnais. Pour eux, l'agriculture *péi* tourne autour des productions végétales avec pour meneur la canne à sucre. En effet, le vocabulaire faisant référence aux productions animales reste moindre avec seulement 10 occurrences. Ce qui est aussi intéressant de souligner ce sont les allusions aux difficultés liées à l'agriculture ainsi qu'aux activités (un peu plus de 10 occurrences chacun). On retrouvera dans ce sens des mots comme « menacé », « appauvrissement », « arnaque » et « savoir faire », « récolte », « culture ». En bref, les mots sont à la fois contradictoires ou complémentaires que ce soit positivement ou négativement au regard de l'agriculture *péi*. Ensuite, lorsqu'on leur demande d'énoncer les premiers mots qui leur viennent à l'esprit lorsque l'ont parle de canne à sucre la transformation de la plante ainsi que les coproduits

arrivent en première position avec 31 occurrences. Dans cette catégorie on retrouve les mots « sucre », « rhum », « électricité » ou encore « énergie ». Encore une fois les difficultés seront relevées et de manière plus importante avec 16 occurrences. Les mots usités sont d'ailleurs plus critique « péril », « précarité » ou « déclin » entre autres. Pour ce nuage de mots il est intéressant de relever qu'une personne a utilisé le mot « diabète ». Précédemment nous avons dit que les problèmes de santé comme le diabète étaient dû à l'excès de riz et d'huile dans l'alimentation des Réunionnais. Toutefois, l'association qui a été faite ici entre diabète et sucre montre très marginalement qu'il s'agit d'un élément à surveiller en matière de santé publique [voir fig. 9].

3.3. L'anthropisation de La Réunion des côtes aux pentes

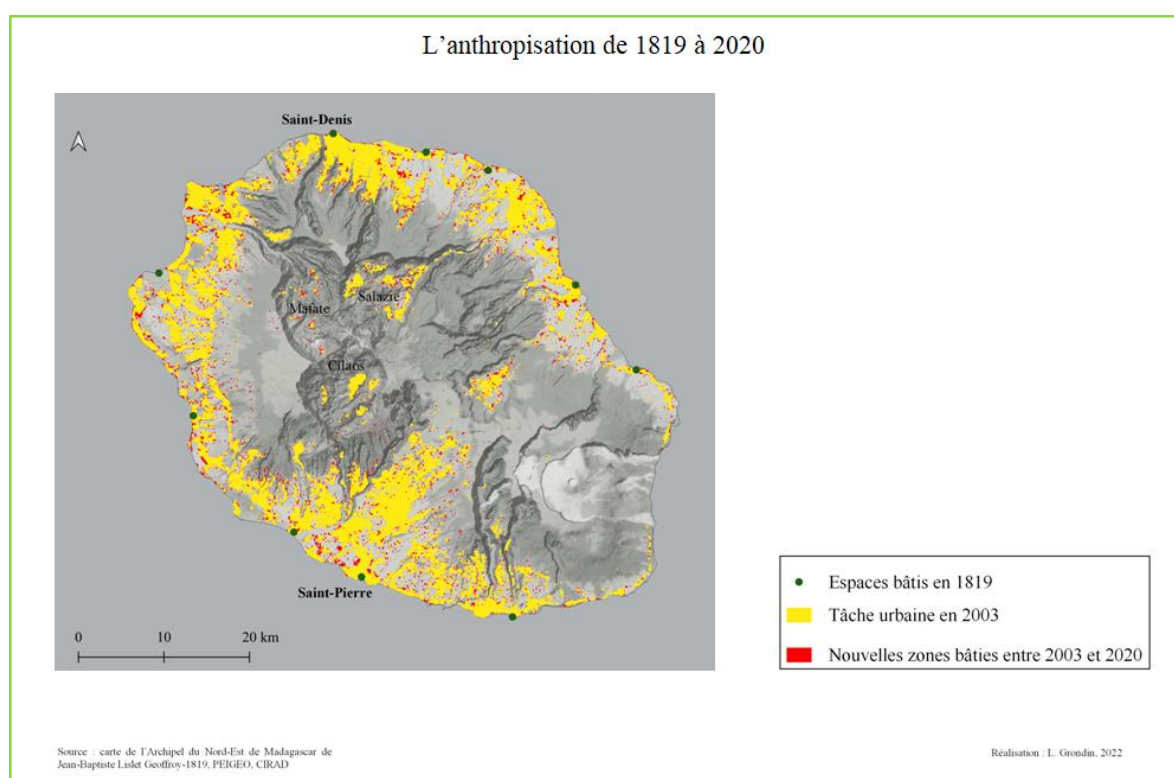
On constate sans surprise qu'il y a eu une véritable densification des zones bâties à l'île de La Réunion. Comme nous pouvons le voir sur la carte de l'évolution des zones bâties [voir fig. 10a], au XIX^e siècle la population se cantonnait aux littoraux et l'intérieur des terres n'était pas investi pour établir des villages. A La Réunion, l'habitation¹⁵ formera un nouveau paysage sur l'île. Ce début d'urbanisme sera notamment caractérisé du fait de son autarcie, on y produira des vivres, on y fabriquera son sucre et on y habitera. Aujourd'hui, seule la zone du Parc national est préservée par l'implantation de l'homme à l'exception des cirques de Mafate, Salazie et Cilaos¹⁶. Cette évolution a notamment été portée par la départementalisation et l'arrivée sur l'île de fonctionnaires métropolitains. Au cours du XXI^e, on constate que l'étalement des surfaces bâties a atteint un certain seuil, et il y a davantage d'intensification à l'intérieur ou en bordures des blocs déjà investis par l'homme. Des conurbations entre les communes se créent, comme par exemple entre le flan Est de Saint-Denis et le flan Ouest de Sainte-Marie. Notons que cet étalement s'est effectué au détriment des zones dédiées à la culture de la canne à sucre. Prenons l'exemple de Saint-Pierre. Sans surprise la zone bâtie à proximité du port s'est développée au fil du temps. En 1950 on constate que les zones bâties se sont étendues vers les pentes, ces zones étaient anciennement cultivées en canne. Entre 1950 et aujourd'hui, les champs de canne ont largement été remplacés par des zones bâties. En cause nous avons par exemple la route nationale qui passe

¹⁵ L'habitation est une exploitation agricole coloniale où l'on retrouvera la demeure du maître au bout d'une allée de cocotier ou de palmier et autour les communs (cuisine, écurie, maison des esclaves ...). Ce modèle d'organisation servira de base à la structuration urbaine.

¹⁶ Les cirques sont devenus pendant l'esclavage un lieu de refuge pour ceux qui ont fui leur maître. Aujourd'hui ce sont des endroits fortement fréquentés par les locaux et les touristes.

en face des zones commerciales. Et lorsque les champs existent toujours aux mêmes emplacements on remarque qu'ils ont été réduits de taille. La canne dans cette zone comme dans d'autres zones de l'île a largement été remplacé par le béton. On voit bien ici que l'augmentation de la population a eu un effet conséquent sur le paysage et de fait sur l'utilisation des espaces [voir fig. 10b].

Figure 10a : évolution des zones bâties de 1819 à 2020

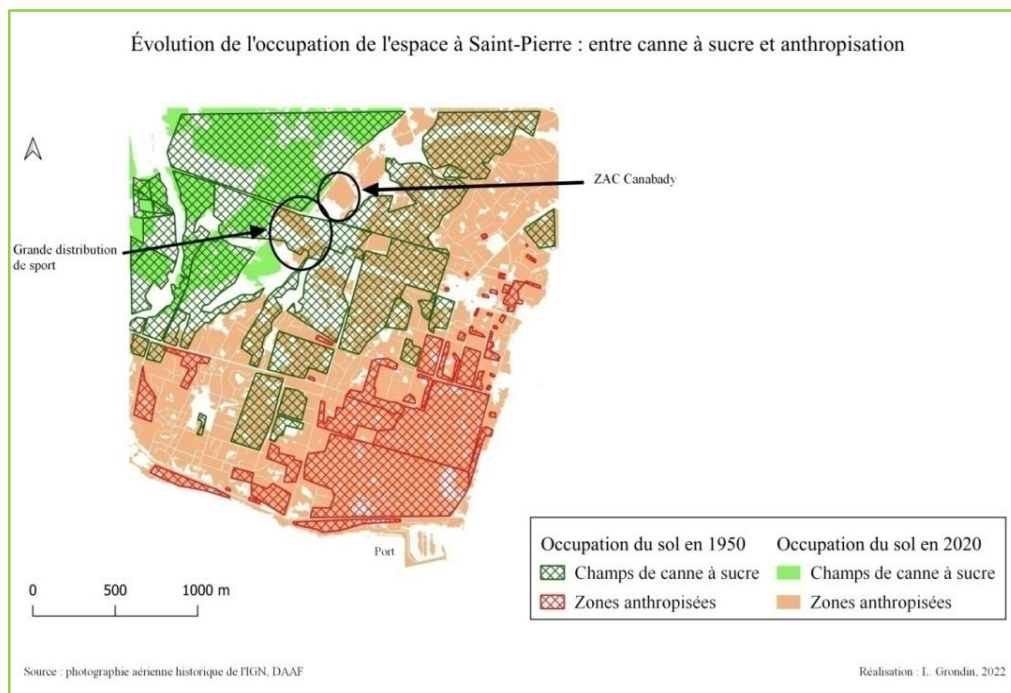


Réalisation : auteur, 2022

Source : carte de l'Archipel du Nord-Est de Madagascar de Jean-Baptiste Lislet Geoffroy en 1819, PEIGEO, CIRAD.

Fond de carte : Stamen Terrain Background (QGIS)

Figure 10b : évolution des zones bâties de 1950 à 2020 à proximité du port de Saint-Pierre



Réalisation : auteur, 2022

Source : photographie aérienne historique de l'IGN, DAAF (QGIS)

Il semble tout à fait important de s'intéresser à l'évolution des zones bâties de l'île. Il est vrai qu'on constate que des zones de cultures et les terres en friche sont déclassées afin d'y implanter des logements ou des zones de commerces. Nous pouvons citer comme exemple d'anthropisation la ZAC des Terrass à Saint-Joseph. L'implantation de cette ZAC s'est faite sur des terres anciennement arables, autrement dit des terres qui pouvaient être cultivées. Le risque que représentent ces installations et la conurbation entre deux espaces anthropisés à proximité. La ZAC des Terrass n'est pas un cas isolé, dans l'Ouest, un projet d'écoquartier sur la zone Cambai-Oméga verra le jour et s'étendra sur environ 76 hectares.

S'ajoute à cela une autre problématique sur l'île, les constructions sans permis. Même si ces constructions ne se localisent pas forcément et uniquement dans les champs de canne, cela entraîne une mauvaise répartition spatiale des zones habitées. De plus, cela peut représenter un risque pour les gens qui fréquentent les lieux quand les constructions sont par exemple dans des zones d'inondations.

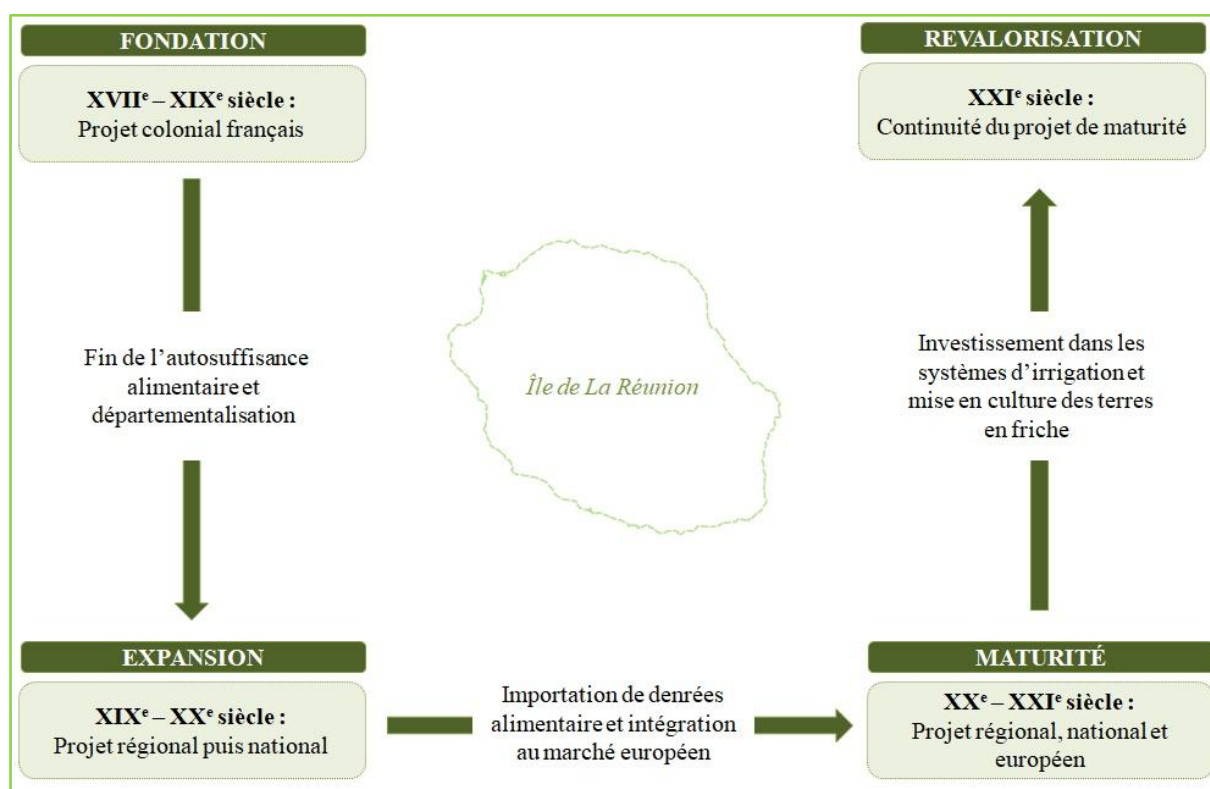
On retrouve au travers de ces deux exemples la nécessité d'étudier la dimension spatiale du social. En effet, il est question ici d'organisation spatiale entre zones de cultures et création de nouvelles zones d'habitats et de commerces.

Chapitre 4 : La duplicité de la culture de la canne à sucre

Ce chapitre permettra d'une part d'appliquer le modèle théorique de l'économie de plantation à la canne à sucre produite sur l'île. D'autre part, il exposera les avantages et les inconvénients qui planent au-dessus de cette culture dominante.

4.1. Un déclin de la culture de la canne à sucre à La Réunion est-il possible ?

Figure 11 : schéma de l'évolution de la culture de la canne à sucre à La Réunion



Réalisation : auteur, 2021

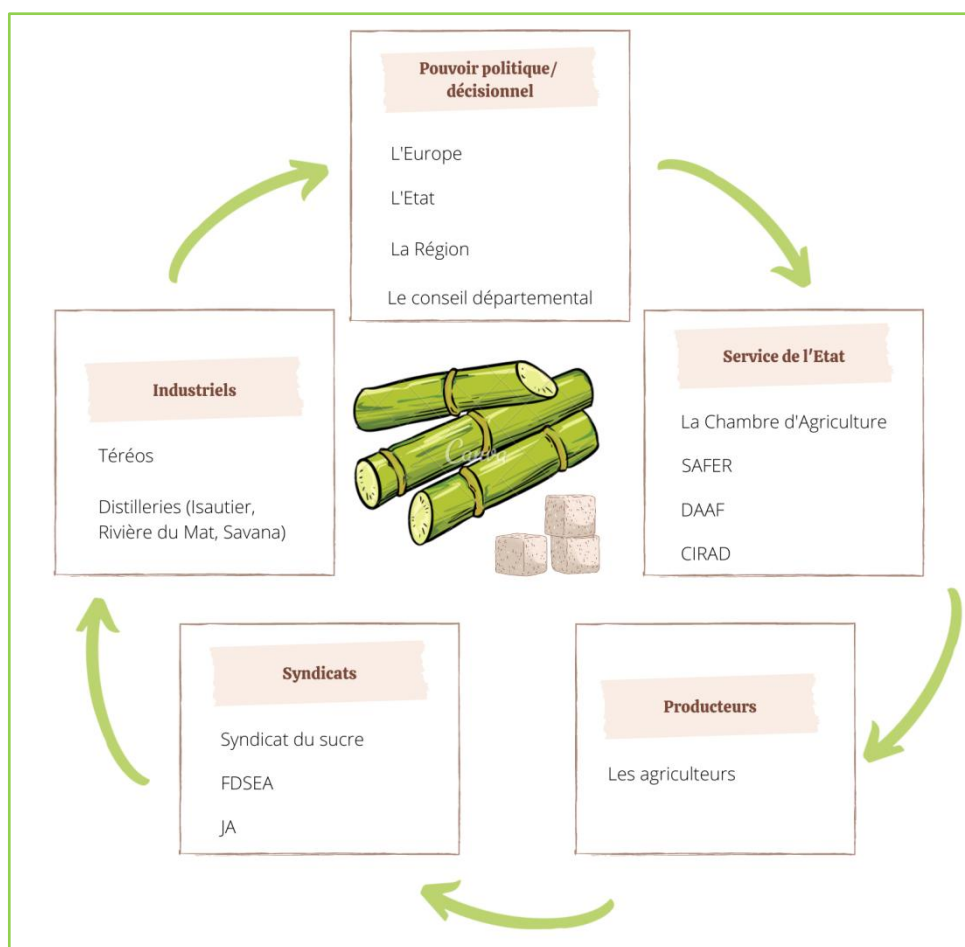
La Réunion semble-t-il ne devrait pas suivre les pas des Caraïbes si on se focalise sur les différents dires des acteurs du secteur agricole [voir fig. 12]. De la fondation à l'expansion le modèle s'applique plutôt fidèlement. Comme pour les Caraïbes le projet colonial entraînera une augmentation des rendements et bénéfiques notamment grâce à l'apport d'une main-d'œuvre gratuite. Ce processus entraînera de fait à La Réunion la fin de l'autosuffisance

alimentaire. Ce qui est intéressant de souligner c'est la différence qui existe concernant l'arrivée à maturité de l'économie de plantation. En effet, le statut de RUP confère à l'île un avantage considérable, nous pouvons dans ce sens citer la politique agricole commune (PAC). Ces fonds d'aide sont bien souvent mis en avant et profitent largement à la pérennité des activités agricoles. Sans eux, il serait difficile de faire face aux aléas climatiques et aux chocs exogènes.

La Réunion connaît aujourd'hui une étape de revalorisation qui permet la continuité du projet de maturité. Pour ce faire, deux axes majeurs entrent en jeu, à savoir l'investissement dans les systèmes d'irrigation et la mise en culture des terres en friche [voir fig. 11]. Réinvestir des terres en friche reste une option pertinente, néanmoins cela ne résout pas les problématiques d'irrigation. Comme évoqué précédemment il subsiste sur l'île une réelle préoccupation pour l'eau d'irrigation qui se traduit par des interventions politiques. C'est le cas des investissements financiers dans l'aménagement agricole. Notons tout de même que la pérennisation de cette plante a été rendue possible grâce à l'amélioration de la rentabilité de la canne. L'amélioration génétique de la canne a permis d'accroître sa résistance et de lutter contre les maladies auxquelles elle fait face (Dumont et *al.*, 2021).

Le problème qui se pose avec ce modèle est que l'île reste tributaire des aides publiques, que les circuits courts ne sont pas favorisés et que les petits planteurs n'auront que peu de valeur ajoutée sur leurs productions. Un jeune agriculteur interrogé par l'équipe de France 24 en 2016 avait confié qu'un jeune qui souhaite s'installer en canne à sucre n'avait pas d'avenir. Dans son cas pour 2 hectares de canne il gagnait moins que le SMIC (salaire minimum de croissance). L'accès à une parcelle reste difficile et les aides primordiales aux planteurs.

Figure 12 : liste non-exhaustive des acteurs du secteur agricole pour la canne à sucre

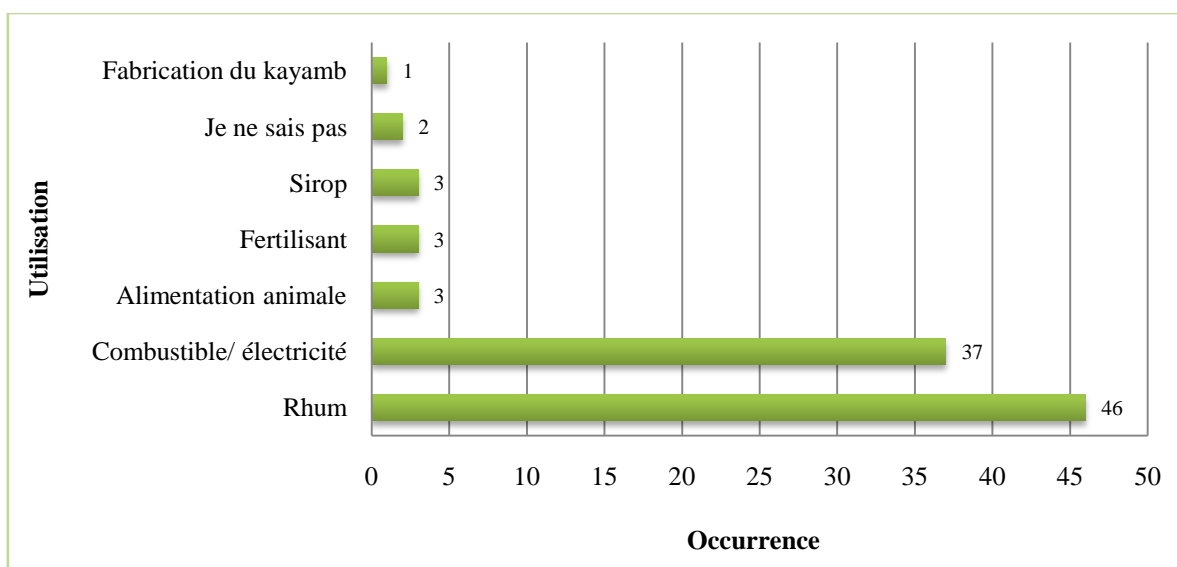


Ce schéma présente une liste non-exhaustive des différents acteurs du secteur agricole réunionnais, et plus précisément des acteurs de la canne à sucre. Chaque groupe d'acteurs a une vocation particulière et chacun d'entre eux interagissent ensemble à des degrés variables.

On retrouve cinq grands groupes d'acteurs à savoir le groupe décisionnel et politique qui regroupe quatre échelles de pouvoirs, le groupe des services de l'État qui sont de l'ordre de l'accompagnement technique et administratif ou encore de l'application des politiques, le groupe des producteurs qui fait allusion à ceux qui produisent la plante, le groupe des syndicats qui permet d'établir les liens entre ceux qui produisent et ceux qui transforment entre-autres, et enfin le groupe des industriels qui transforment la plante et qui peuvent aussi mener des recherches pour par exemple participer au développement de la plante.

4.2. La plante qui ne se limite pas à la fabrication de sucre

Figure 13 : utilisations connues de la canne à d'autres fins que la production de sucre par les Réunionnais



Note : le *kayamb* est un instrument de musique.

Réalisation : auteur, 2022

Au regard des données collectées, on se rend compte que les coproduits issus de la canne à sucre sont finalement peu connus. Pourtant les écumes et les cendres ainsi que la mélasse¹⁷, peuvent être utilisés comme fertilisants organiques et pour l'alimentation animale (uniquement 3 occurrences chacun). En effet, la canne fournit « ... 30% des besoins en fourrage et litières pour l'élevage. [...] » (Site officiel : La production locale réunie). L'utilisation de la bagasse issue de la canne à sucre semble être l'une des transformations les plus connues, soit 37 occurrences [voir fig. 13]. Il est vrai que ce résidu fibreux obtenu après extraction du suc contribue à la production de l'électricité. Elle fournit un peu moins de 10% du total de la consommation électrique de l'île. Notons par la même occasion qu'en 2020, 31% de la production électrique de l'île était issue d'énergies renouvelables. Parmi ces énergies on retrouve la bagasse à 7%, le photovoltaïque à 10% et l'hydroélectricité à 14%. En 2019, suite à une forte période de sécheresse l'Institut d'émission des départements d'Outre-mer (IEDOM) a noté une augmentation des quantités de bagasse livrées aux centrales thermiques. Bien qu'il s'agisse d'une belle opportunité énergétique elle reste malheureusement insuffisante pour couvrir les besoins de l'île (Grollier, 2021).

¹⁷ La mélasse est le résidu visqueux issu de la fabrication du sucre. Depuis 2018, la mélasse permet aussi de produire de l'électricité (Site officiel : La production locale réunie).

Précédemment nous nous sommes demandé quel serait le ou les bénéfices en matière de santé publique qui découlent de la production prégnante de la canne à sucre ? D'après le site officiel de la production locale réunie mais aussi les publicités présentées sur les camions transportant la canne¹⁸ il y en aurait au moins un. En effet, la plante capterait la totalité du CO₂ émis par le parc automobile local. Hormis ce bienfait évoqué pour l'homme, la canne demeure un atout pour l'île en empêchant l'érosion des sols et en alimentant les nappes phréatiques grâce à son système racinaire.

L'image véhiculée de la canne par le syndicat du sucre notamment reste bien évidemment largement positive mettant en avant des éléments marquants comme l'emploi, la réduction du CO₂ et la tradition¹⁹.

4.3. Une activité sucrière développée mais pas sans contraintes

La monoculture de la canne a trouvé sa place en misant à l'époque sur la facilité de sa production et sa résistance face aux vents cycloniques notamment. Cependant, le panel relève par exemple qu'il s'agirait aujourd'hui d'un métier difficile. En effet, une personne a par exemple évoqué le « *gongon la souffrance* » autrement dit la pioche. Une autre a qualifié la culture de la canne à La Réunion comme étant un travail de labeur. Ces deux points mettent en avant que pour ces deux jeunes faire de la canne ce n'est pas si facile que cela. Enfin, d'autres mettront en avant le fait qu'il faut inviter les jeunes réunionnais à s'orienter vers l'agriculture et ce de manière plus raisonnée. De plus, pour eux il faudrait que chaque Réunionnais se sente plus concerné par cette culture qui représente un pôle d'emploi et de développement important.

Au regard du nombre d'aides fournies au secteur agricole réunionnais et notamment à la culture de la canne à sucre on peut légitimement dire qu'aujourd'hui il n'est plus question de privilégier la facilité d'une culture. Il est plutôt question de rendre plus facile la pérennisation de l'activité et ce par l'investissement de l'État. Ainsi, les reconnaissances de catastrophes naturelles sont essentielles pour permettre aux agriculteurs de pallier leurs pertes. Ces reconnaissances sont heureusement n'interviennent pas uniquement lors des cyclones mais peuvent être demandées lors des longues périodes de sécheresse.

¹⁸ On peut lire par exemple « Notre air est capté naturellement par la canne qui absorbe le CO₂ et purifie notre air ».

¹⁹ On peut lire ou entendre des spots disant « Notre île, notre sucre, nos emplois » ou encore « Un équilibre entre la terre et l'homme ».

L'une des limites rencontrées par la culture de la canne à sucre est la présence de mauvaises herbes dans les champs. A La Réunion, la multitude des variétés d'espèces d'adventices rendent compliquée l'utilisation de désherbants (différents pour chaque espèce). Cela peut représenter des pertes de rendement considérable dans les espaces tropicaux (Fabre Ferber, CIRAD, 2021). A priori le coût humain de cette culture n'a pas eu d'effets néfastes sur la population réunionnaise contrairement à la population de la Martinique ou de la Guadeloupe. Dans ces îles, il y a eu une polémique autour de l'utilisation du chlordécone dans les bananeraies. En Martinique, les bananeraies représentent 26% de la surface agricole, c'est la monoculture de l'île et elle permet de faire des exportations. Le chlordécone est un insecticide qui a été jugé toxique depuis les années 1960, mais l'État a accordé des dérogations pour permettre de maintenir l'activité. Chose faite, d'après une étude de Santé publique France de 2018, 90% des adultes guadeloupéens et martiniquais sont contaminés par l'insecticide (Rédaction France Info, 2021 ; El Jaouhari et al., 2022).

Les autres limites rencontrées par la culture de la canne à sucre elles ont déjà été évoquées. Il s'agit principalement de limites concernant le foncier, les revenus, l'irrigation, les aléas climatiques et la main d'œuvre. Ces limites sont d'ailleurs aussi pointées du doigt par le panel. Les Réunionnais interrogés déplorent notamment le mauvais développement des systèmes d'irrigation et le manque d'espaces dédiés à l'agriculture. En dénonçant cela ils font allusion principalement aux petits exploitants qui peinent à avoir un revenu stable. Ces limites engendrent des difficultés pour les exploitants et cela se ressent localement par la hausse des prix des produits issus de l'agriculture.

Ces points révèlent que l'investissement de l'État qu'il soit d'ordre juridique ou financier a des impacts sur les choix entrepris par les départements d'Outre-mer dans le maintien d'une culture dominante particulière ou encore sur la santé publique.

Chapitre 5 : Le déclin serait-il une étape inévitable ?

Les différentes crises qui touchent le monde aujourd'hui ont été des accélérateurs d'enjeux. Ce chapitre tentera donc d'énoncer les différentes aides et freins que présente la culture de la canne à sucre sur l'île. Il sera aussi question de confronter le secteur agricole réunionnais aux enjeux qui l'attendent.

5.1. Un pilier agricole entre aide et frein au développement économique et social local

Nous nous étions demandé précédemment si les aides mobilisées sur le territoire répondent à des besoins réels en interne ou alors s'ils alimentent une forme d'archaïsme institutionnel et de mauvaise gestion des fonds et des ressources. Dans ce sens, il semblerait qu'un des problèmes majeurs rencontré à La Réunion soit la sous-rémunération. D'après Dubois Max, président de l'association R&DOM (République et développement Outre-mer) c'est le coût de la vie sur l'île qui impacte le niveau de vie des réunionnais. Dans le cas de la filière canne, il pointe du doigt la mainmise de Téréos. La filière étant subventionnée à hauteur de 150 millions d'euros, seulement 50 millions sont dédiés aux planteurs. Les 100 millions restant eux étant acquis par Téréos (Irlepenne, 2021). Si nous prenons en compte ces éléments et que nous les ajoutons au nombre d'agriculteurs qui ne touchent pas d'aides on fait face ici à un problème de distribution des richesses et d'égalités. Cela fait d'ailleurs écho aux contradictions établis par le panel entre ceux pensant que l'agriculture réunionnaise est trop subventionnée et ceux pensant qu'elle ne l'est pas assez. Dans les faits on constate sans surprise que l'enveloppe dédiée n'est pas négligeable, en revanche, sa distribution favorise davantage l'industrie sucrière au détriment des planteurs de canne à sucre. Néanmoins, il ne faut pas oublier que l'industriel reçoit des aides en fonction de l'ensemble de ses activités. Il y a par exemple la production du sucre, le stockage et le conditionnement, le soutien logistique (transport maritime) ou encore la recherche et le développement (eRcane).

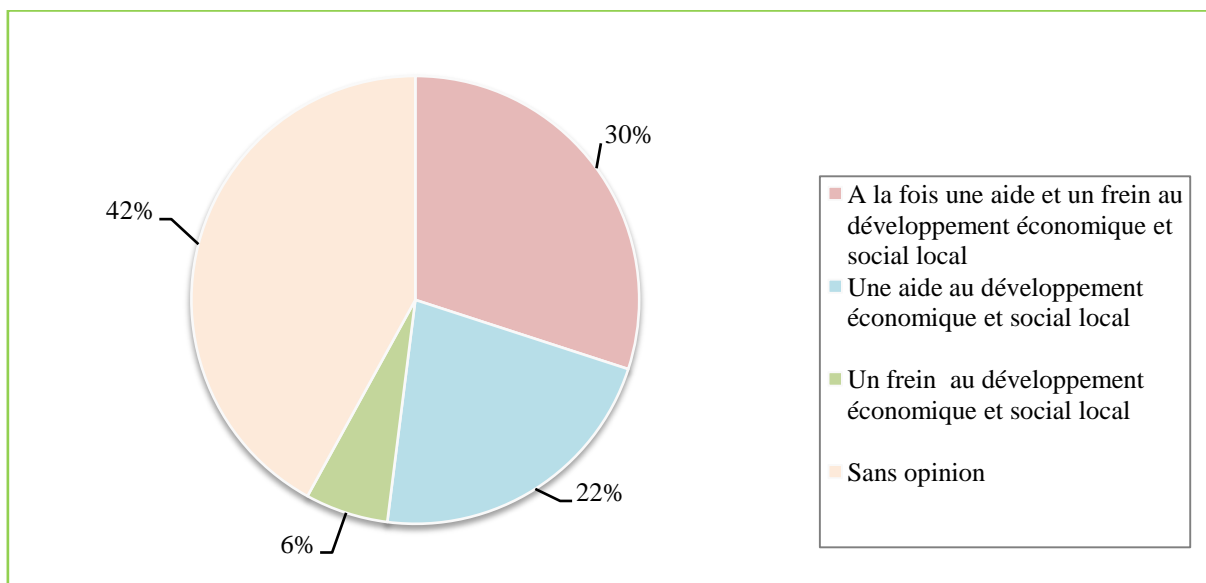
La canne est présentée comme « [...] le socle de diversification agricole : 46% des planteurs ont des revenus complémentaires issus d'autres productions agricoles. » (Site officiel : La production locale réunie). Mais qu'est-ce que cela pourrait cacher ?

Les planteurs étant les premiers à souffrir des chocs exercés sur la canne, et malgré des progrès incontestables dans la génétique de la plante certains se retrouvent plutôt obligés à se diversifier. L'un d'entre eux avait témoigné en 2021 de la perte d'une cinquantaine de tonnes

de canne en comparaison à ses récoltes précédentes après avoir changé de variété. Sans vouloir totalement arrêter la production de canne il souhaite planter des fruits comme l'ananas ou les bananes. De plus il souligne qu'il reste peu confiant quant à l'avenir de la filière sur l'île (Danguillaume, 2021). Que la filière soit une source de diversification est une chose mais cette diversification doit être le résultat d'une volonté du planteur. Cette volonté peut se traduire par exemple pour développer son propre élevage en utilisant la paille de canne comme nourriture animale.

Dans leur entièreté, les éléments cités précédemment soulignent deux points contradictoires. Premièrement, la production de la canne à sucre est une aide au développement économique et social local. Elle génère de l'emploi et fait vivre de nombreuses familles réunionnaises, elle contribue à la richesse économique de l'île grâce aux exportations, et qu'en plus de la simple production de sucre, cette activité au travers de la filière permet de s'ouvrir à d'autres horizons. En second temps, la production de la canne à sucre incarne un frein au développement économique et social local. Elle est tributaire des aides publiques, elle impose une importation massive des autres produits, elle est soumise à la concurrence et les potentialités d'exploitations à l'export ne sont pas suffisamment investis. Ce qui est tout plus paradoxal c'est que sans cette activité agricole de nombreuses familles n'auraient pas de revenus, mais en pratiquant cette activité ces mêmes familles qui possèdent de petites exploitations sont assujetties à ne pas dégager des bénéfices suffisamment importants pour se développer et de fait améliorer leur situation économique. Ce paradoxe est un véritable cercle vicieux. Il s'agit d'une réalité connue mais passée sous silence.

Figure 14 : la canne à sucre à La Réunion en matière de développement économique et social d’après les Réunionnais



Réalisation : auteur, 2022

Majoritairement pour le panel qui a été interrogé, ils n’ont pas d’opinion à ce sujet (42%, soit 21 personnes). Cependant, 30% (soit 15 personnes) d’entre eux estiment que la canne à sucre représente à la fois une aide et un frein au développement économique et social local. Les autres estiment qu’il s’agit uniquement d’une aide ou d’un frein à hauteur de 22% (soit 11 personnes) et 6% (soit 3 personnes) respectivement. Le panel se justifiera en évoquant les emplois, les aides, la fluctuation des prix, la tradition ou encore le foncier. Nous pouvons en citer quelques-uns, une personne estimant qu’il s’agit à la fois d’une aide et d’un frein a écrit que c’est « un secteur qui crée de l’emploi mais [qui au travers des manifestations montrent l’insuffisance des subventions et accompagnement des agriculteurs] ». Une autre qui estime qu’il s’agit uniquement d’une aide, souligne le fait que « c’est grâce à ça, que l’on a notre propre sucre. C’est l’élément primordial à l’économie et à la restauration qui n’est pas importé ». Enfin, une personne qui estime qu’il s’agit d’un frein dira que « la canne à sucre occupe une trop grande place à La Réunion, [qu’elle pourrait] être réduite afin que l’île puisse devenir autonome [en développant l’agriculture vivrière, ce qui favoriserait l’économie] » [voir fig. 14].

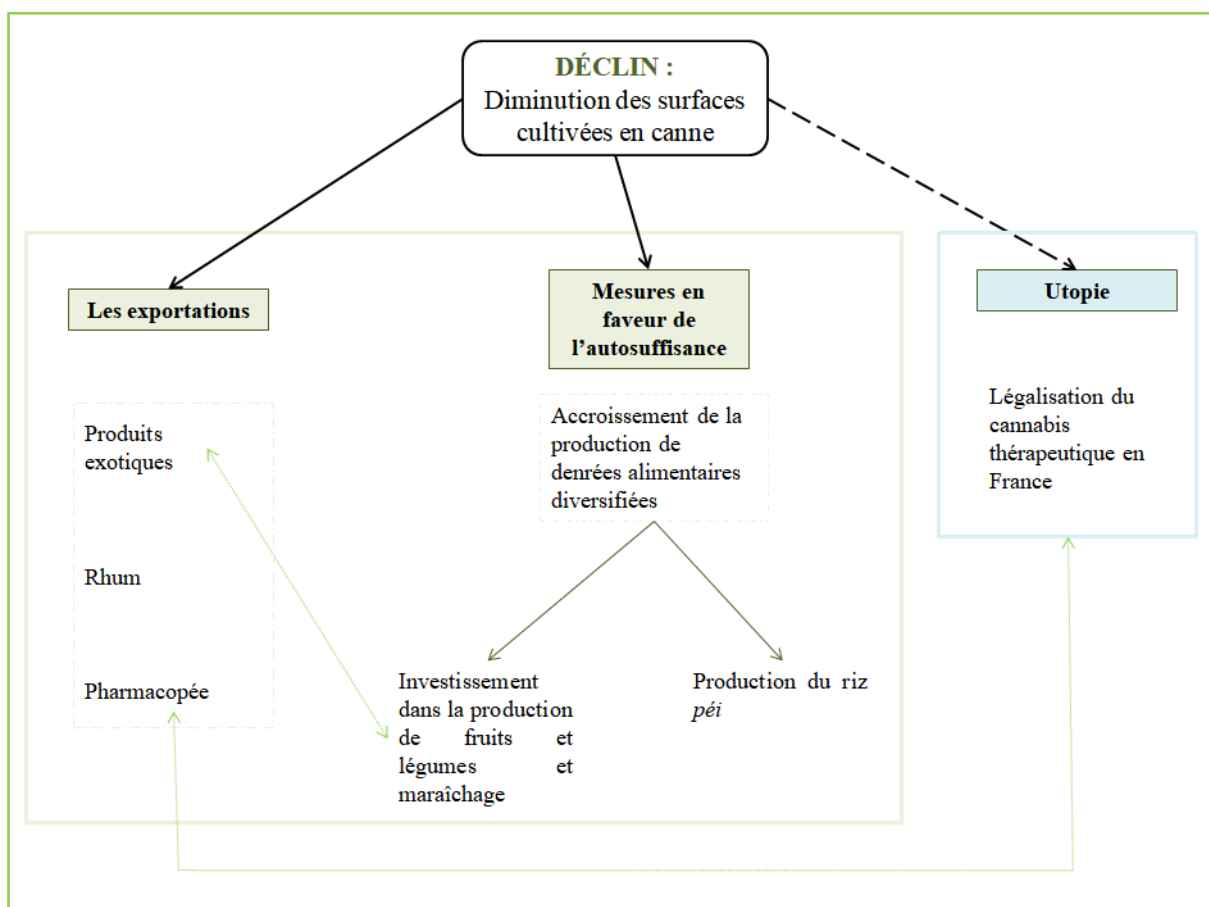
5.2. Et si le déclin frappait à la porte ?

En prenant en compte tous les éléments présentés jusqu'à maintenant, nous pouvons exposer l'évolution plausible du secteur agricole réunionnais [voir fig. 15], s'il fait face au déclin de la culture de la canne à sucre comme exposé par le modèle théorique de l'économie de plantation des territoires insulaires.

Ce déclin pourrait être le moteur d'un changement important du paysage réunionnais, où la canne serait produite principalement pour satisfaire les besoins locaux en sucre. Il serait même envisageable comme cela se fait en Guadeloupe ou en Martinique d'organiser une activité touristique qui prendrait comme forme des randonnées de découverte autour des vestiges canniers. Au niveau national et européen cela concernerait une exportation de rhum. Si tel était le cas il faudrait que l'île exporte d'autres produits comme des produits exotiques ou encore des plantes médicinales. Plus d'une dizaine de plantes médicinales réunionnaises sont reconnues dans la pharmacopée française. De plus, si le cannabis thérapeutique était légalisé La Réunion pourrait être l'un des territoires français les plus adaptés à cette culture. Concernant les fruits exotiques, il faudrait une concurrence un peu plus loyale entre les produits des territoires français et ceux venant d'ailleurs. S'ajouterait à cela une communication publicitaire autour de la qualité des produits *péi*. Cela représente indéniablement une niche à développer pour l'export et de fait compléter la production de richesses locales. Les fruits exotiques sont totalement *ad hoc* au marché européen. Favoriser le développement de ces productions fruitières permettrait de plus d'augmenter les gains monétaires des petits exploitants agricoles. Aujourd'hui, les agriculteurs qui possèdent de petites exploitations en canne à sucre restent dans des situations difficiles voire précaire du fait de la fluctuation des rendements.

Les exportations misent à part le déclin de la canne dans un monde qui a été frappé par plusieurs chocs exogènes majeurs (gilets jaunes, crise sanitaire et guerre entre l'Ukraine et la Russie) pourraient impulser un phénomène d'autosuffisance alimentaire. Pour ce faire, il faudrait accroître les investissements dans les productions maraîchères, ainsi que la production de fruits et légumes. A titre individuel, chaque Réunionnais qui le pourrait serait encouragé à produire des denrées pour satisfaire une partie de ses besoins. Cela rejoint l'idée du jardinage évoqué en amont et répond en partie à la question de l'accès à une alimentation saine et varié pour les personnes les plus modestes.

Figure 15 : évolution plausible du secteur agricole réunionnais face au déclin de la culture de la canne à sucre



Réalisation : auteur, 2022

Les éléments qui viennent d'être exposés rejoignent des idées qui commencent à prendre forme à La Réunion. Par exemple, le Programme de Développement Rural de La Réunion (PDRR) de 2021-2027 a notamment pour orientation de « mettre en valeur les productions locales et conquérir de nouveaux marchés » et de « viser l'auto-suffisance en faisant progresser les produits locaux de qualité » (Département de La Réunion, 2019). Les consciences s'éveillent quant à la nécessité d'accroître et de diversifier les revenus en misant sur la production locale. En ce sens, nous pouvons formuler l'une des possibles évolutions du secteur agricole à La Réunion qui favoriserait les circuits courts. Cela permettrait probablement d'augmenter le revenu des petits exploitants ainsi qu'atteindre une autosuffisance alimentaire. Bien évidemment cela ne peut se faire que si des produits de première nécessité sont cultivés comme le riz.

Proposer une activité rizicole entre totalement dans les enjeux modernes comme la mise en place de circuits courts. Le riz étant l'aliment de base sur l'île, l'accroissement de sa production permettrait d'adopter une agriculture plus éco-responsable et par la même occasion fournirait une des possibles débouchés agricoles pour l'avenir. Mis à part la

production du riz, la paille d'après-récolte pourraient être utilisée comme paillage dans le but de garder l'humidité et de ralentir la pousse des adventices dans les exploitations agricoles ou encore les potagers [voir fig. 15]. D'ailleurs, le riz *péi* a fait l'objet d'un coup de projecteur grâce aux médias d'informations. L'association Riz Réunion a notamment travaillé à la création d'une semence qu'elle distribuera gratuitement aux agriculteurs désireux de se lancer dans cette aventure : d'après l'association 70 agriculteurs seraient intéressés. Le Territoire de la Côte Ouest (TCO), la Chambre d'Agriculture, la DAAF et le Département ont d'ailleurs montré leur engouement et soutien vis-à-vis de cette activité d'après l'association.

S'ajoute à tout cela une volonté départementale de transition agro-alimentaire prônant un « plan bio » pour la période 2021-2025. La crise sanitaire actuelle a contribué à s'interroger sur les potentialités de développement des productions *péi* et cela pour favoriser les circuits courts. Dans cet esprit, nous avons évoqué précédemment le PDRES et son enveloppe de 5 millions d'euros en faveur du « plan bio ». La volonté étant de passer à 1 500 hectares supplémentaires dédiée au bio, en 2019 on comptait 1 475 hectares pour 345 agriculteurs orientés vers l'agriculture biologique. Pour ce faire, une « prime friche » favorisera l'exploitation de terres agricoles encore sous-exploitées, une prime d'installation et de conversion bio sera développé, une valorisation de la commercialisation des produits bio sera promue, enfin il sera question de développer de nouveaux marchés.

Ces changements sont plausibles mais ils doivent s'accompagner d'un développement des échanges entre les pays et les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien. En ce sens le Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRESAN) qui vise à faire de Madagascar le grenier de l'océan Indien pourrait représenter une opportunité en matière d'appui technique. En effet, des Réunionnais qualifiés ont été sollicités afin de coordonner le programme. Etant donné que ce projet s'inscrit dans une volonté d'améliorer la sécurité alimentaire, cela favorisera aussi les circuits courts et s'affilie parfaitement à une agriculture éco-responsable.

5.3. Le secteur agricole réunionnais confronté aux besoins alimentaires des habitants

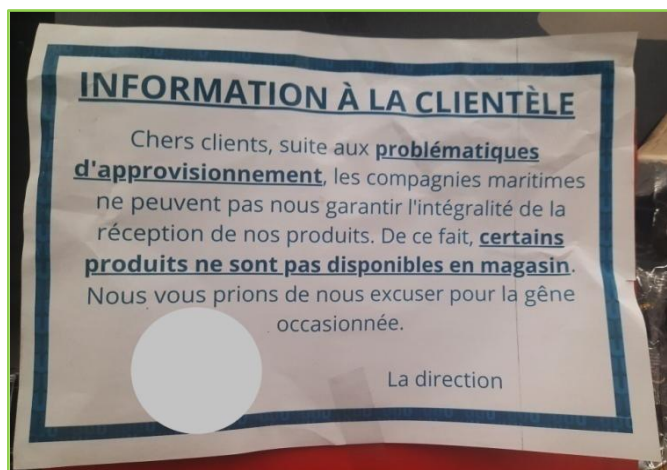
« Actually, what is crucial is not the share of agriculture sector but rather its ability to feed the local population. »²⁰ (Blancard et al., 2020)

D'après Blancard Stéphane, Bonnet Maximin et Hoarau Jean-François la spécialisation d'un PEI dans un domaine agricole ne serait pas un facteur de vulnérabilité économique. Cependant cette spécialisation ne devrait pas se faire au détriment de la capacité de l'agriculture du territoire à répondre aux besoins de sa population (Blancard et al., 2020).

Aujourd'hui, La Réunion parvient à satisfaire les besoins de la population grâce aux importations. Néanmoins, au regard des différents chocs exogènes que l'île peut subir on peut légitimement se demander si les choix entrepris au cours des derniers siècles ne seraient pas aujourd'hui une menace pour les années à venir. Par exemple, nous pouvons déjà constater les effets pervers de l'importation lors du blocage des grands axes maritimes comme ce fut le cas avec le blocage du canal de Suez en 2021 ou encore par la réticence émergente des transporteurs maritimes à ne pas desservir l'île par manque de place [voir fig. 16]. Ces événements tirent la sonnette d'alarme dans un monde qui s'est voulu mondialisé, et où les individus ont adopté des habitudes gustatives néfastes pour eux-mêmes mais aussi pour l'environnement (consommation des produits de contre-saison, perte des habitudes alimentaire du passé, échanges maritimes ...).

²⁰ Nous pouvons traduire cette phrase par : « En fait, ce qui est crucial, ce n'est pas la part du secteur agricole, mais plutôt sa capacité à nourrir la population locale. ».

Figure 16 : les difficultés d’approvisionnement ressentis dans les grandes distributions



Cette photographie a été prise au Sud de l’île dans une grande surface. Il s’agit d’une affiche d’information à destination des clients concernant les désagréments engendrés par des soucis d’approvisionnement maritime de certaines denrées. Les affiches sont placardées dans chaque rayon sans préciser pour autant la liste des produits manquants.

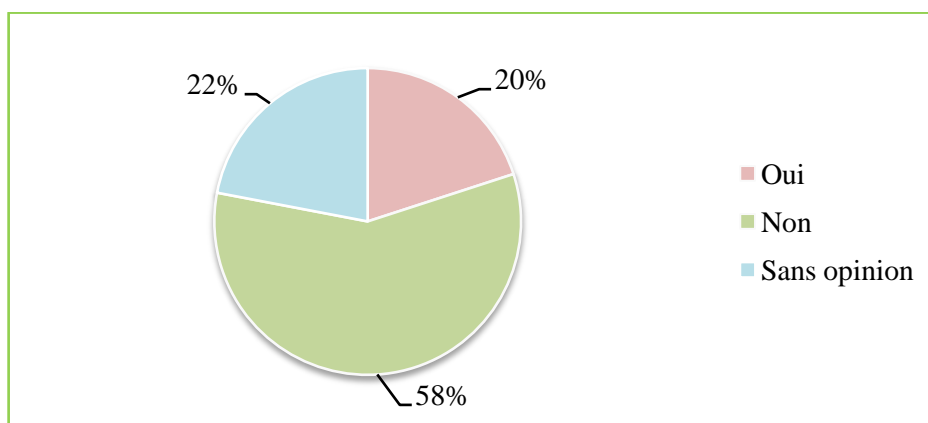
Source : auteur, cliché du 20 mai 2022

Rappelons que sur l’île il existe un peu plus de 42 000 hectares de surface agricole utiles, dont 54% cultivée en canne (soit 22 700 ha). Au niveau de la production végétale, même si la part du maraîchage et des fruits et légumes n’est pas négligeable elle reste insuffisante pour nourrir l’ensemble de l’île. D’ailleurs, les importations de fruits et légumes sur l’île ont fortement augmenté de 12% et 9% respectivement entre 2019 et 2020. Les importations de fruits et de légumes sont dominées chacune par deux produits à hauteur de 50% des importations, pour les légumes il s’agit de la pomme de terre avec 9 208 de tonnes importés, pour les fruits ce sont les agrumes qui sont majoritairement importés soit 11 053 tonnes en 2020 (Létoublon, Cambronne, 2021). De plus, le riz qui est l’aliment de base des Réunionnais commence tout juste à avoir une impulsion de production. Ce point représente un facteur contraignant sur l’île qui pourrait manquer de féculant si un enchaînement de chocs surgit sur des temps relativement court. En interrogeant le panel sur la capacité de l’île à subvenir aux besoins alimentaires de la population sans avoir recours aux échanges aériens et maritimes ils restent majoritairement septiques. Ils mettent notamment en avant la fluctuation des prix, la faiblesse des exportations en comparaison aux importations, l’importation des

produits de consommation et d'alimentation animale, ainsi que la faiblesse de la production d'aliments destinés à la consommation alimentaire. De plus, une personne évoquera la croissance démographique qu'a connue l'île en affirmant que La Réunion n'aurait pas suffisamment de terre à cultiver. Néanmoins d'autres restent optimistes en estimant qu'il est indispensable qu'au fur et à mesure l'autosuffisance alimentaire soit un objectif à atteindre.

Au regard des éléments avancés par le panel nous pouvons souligner le fait que les Réunionnais interrogés sont tout de même peu informés sur les projets agricoles en cours. Le PDRR par exemple semble être méconnu, et plus largement les questions liées au mode de production n'ont pas été évoqués. On constate tout de même qu'il y a un éveil des consciences sur la nécessité d'accroître la diversification. Enfin, si le manque de place semble être un souci important pour les Réunionnais interrogés les modes de productions eux sont passés sous silence [voir fig. 17].

Figure 17 : les besoins alimentaires à La Réunion peuvent-ils être satisfait sans ayant recours aux échanges aériens et maritimes ?



Réalisation : auteur, 2022

Actuellement la production de la canne à sucre n'est pas remise en question. Des freins existent mais l'investissement des acteurs du secteur agricole, de l'État et de l'Europe permet pour l'heure de maintenir le cap.

Lors de l'annonce de la fin des quotas sucriers la spécialisation semblait être le chemin à suivre pour les RUP. Comme nous l'avons évoqué cela devait se faire en ayant une politique douanière qui restreindrait les importations venant des pays non-européens. Cependant, des pays comme le Costa Rica ou la Colombie sont arrivés sur le marché, Labro Philippe président du syndicat du sucre déplore d'ailleurs que « nous sommes entrain de [nous] faire

sortir d'un marché que l'on a créé nous-mêmes. C'est peut-être très bien pour la grande Europe, mais c'est mortifère pour les petits territoires insulaires comme le notre. » (Pinjon, 2021). Les recherches de niches restent difficiles à La Réunion, néanmoins la production du rhum semble tirer son épingle du jeu. En effet, le groupe Isautier a évoqué en avril 2022 vouloir augmenter sa production faisant allusion à ses exportations notamment en France hexagonale et en Europe (Rédaction Réunion la 1ère, 2022).

En suivant les faits énoncés par les différents acteurs du secteur agricole l'île devrait maintenir son activité cannière à hauteur de 1,8 million de tonnes récolté par an. Pour ce faire il faudra notamment exploiter des terres en friche pour pallier les pertes de surfaces cultivées, cependant la canne n'est pas la seule plante qui conquerra ces espaces. Il est vrai que des agriculteurs qui souhaitent se lancer dans des productions bio pourront aussi se tourner vers ces espaces. En plus de représenter une opportunité de mise en culture ces terres pourraient être anthropisées. Les jeux d'acteurs qui peuvent intervenir risquent d'affecter la sauvegarde des espaces qui dans le futur pourraient être cultivés.

Comme nous pouvons le voir sur la carte suivante les terres en friche sont nombreuses. Ce qu'il est intéressant d'observer ce sont les terres en friche qui jouxtent à la fois des terres cultivées en canne et des espaces bâtis. Les communes de la côte sous le vent sont celles qui présentent une plus forte concentration de zones bâties et cultivées en canne près de terres en friche notamment à Saint-Paul et Saint-Pierre. Dans les communes de Sainte-Suzanne, Saint-André, Bras-Panon et Saint-Benoît les friches sont bien souvent près de terres cultivées en canne. Au regard des investissements nécessaires à l'irrigation de l'Ouest de l'île on pourrait supposer que des communes comme Saint-Paul seraient moins attractives que celles de l'Est pour investir les terres en friche en faveur de la canne.

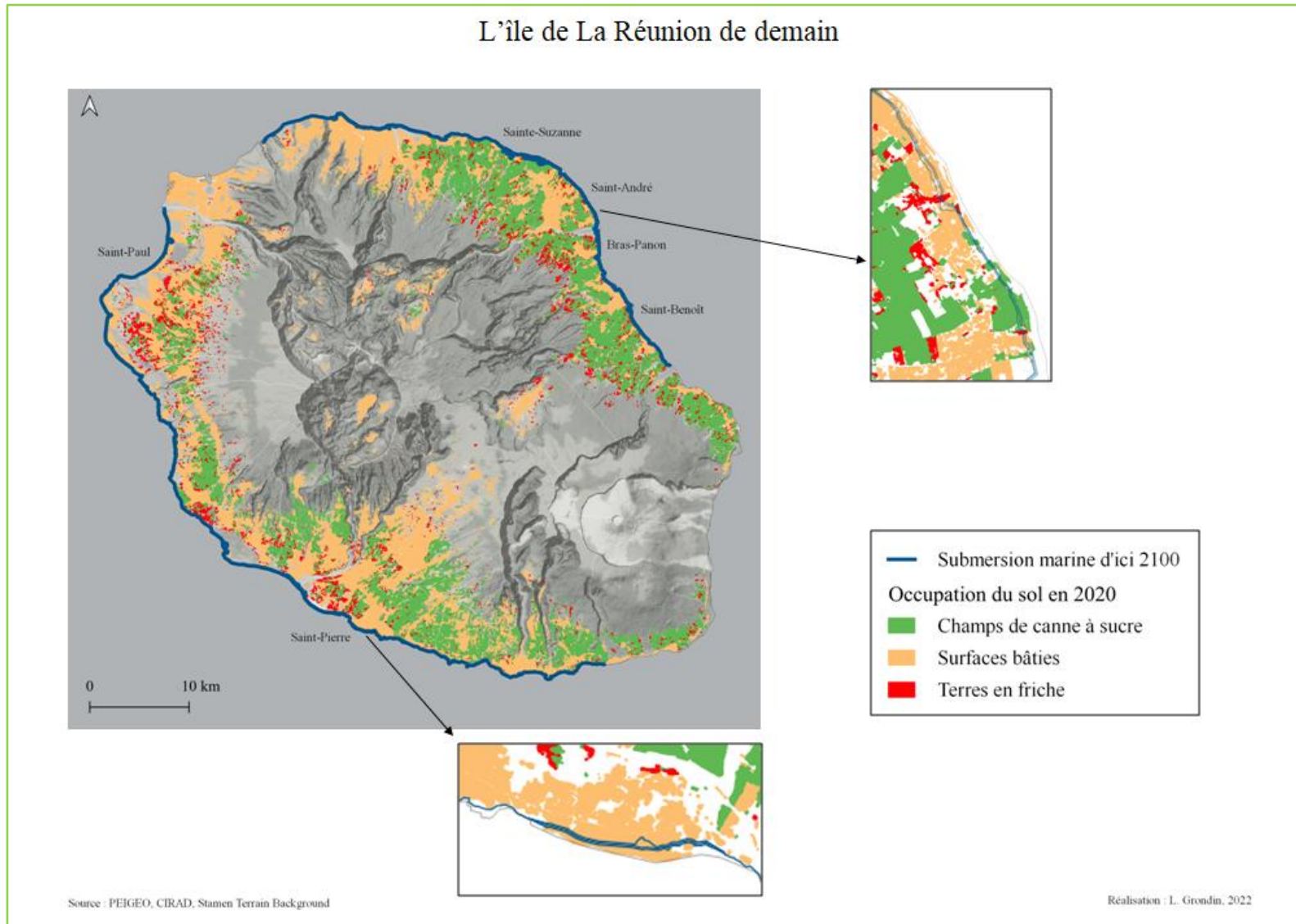
Dans les années 1980, les pentes de l'Ouest étaient cultivées en riz, à La Réunion on en importait 50 000 tonnes par an. Une cinquantaine d'agriculteurs ont planté le riz pluvial pour leur propre consommation d'abord mais aussi pour nourrir leurs animaux. Un agriculteur témoignera en disant : « *le riz i vien au Guillaume* »²¹, il est vrai que la plante pousse facilement et résiste au vent. Elle a permis aux agriculteurs qui cultivaient la plante de préparer le sol pour leurs futures plantations d'après-saison des pluies comme les haricots ou pommes de terre. En 2020, les importations de riz sur l'île ont atteint 43 400 tonnes, certes elles ont diminué mais le poids du riz dans l'alimentation reste majeur (Létoublon, Cambronne, 2021 ; Mangold, Dalele).

²¹ On peut traduire cette phrase par : « le riz pousse au Guillaume » ou « le riz peut se cultiver au Guillaume ». Le Guillaume est un quartier des Hauts de la commune de Saint-Paul.

Sur la carte figure aussi l'aléa submersion du littoral d'après les prédictions du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), cette donnée permet d'observer les pertes d'espaces bâtis ce qui suppose que les zones actuellement anthropisées des Bas vont probablement disparaître et devront élire domicile dans les pentes. Ce point étant relevé la question du partage et de la gestion des espaces se pose. D'ores et déjà, cette carte nous montre les espaces qui pourraient être investis soit à des fins de culture soit à des fins urbanistiques. Reste à savoir qu'elles seront les activités choisies, canne à sucre, agriculture biologique, maraîchage, logements, zone de commerce ... ? [voir fig. 18].

Dans ce cadre, il est tout à fait envisageable d'accroître la petite production de riz qui s'est mise en place ces dernières années sur des terres actuellement en friche. Cela serait bénéfique à plusieurs niveaux notamment pour accentuer les circuits courts et encourager l'autosuffisance alimentaire sur l'île. Certes il s'agira d'un petit pas qui ne permettra pas de répondre à la demande mais le fait d'augmenter la production donnera aux agriculteurs la possibilité de développer leur savoir-faire et de pallier les problèmes qu'ils rencontreront pour la mise en culture notamment par rapport aux oiseaux. S'ajouteront bien évidemment à ces cultures le maraîchage ainsi que la canne à sucre qui restera très probablement fortement produite localement.

Figure 18 : terres en friche et submersion marine à La Réunion



Réalisation : auteur, 2022
Source : PEIGEO, CIRAD
Fond de carte : Stamen
Terrain Background (QGIS)

Conclusion

« [...] l'exploitation intensive de l'île ne pourra, bien entendu, donner son plein effet qu'avec une population évoluée, instruite, ouverte aux nécessités et aux problèmes mondiaux, avec des cadres de techniciens et d'hommes d'affaires dont l'activité devra être complètement dépolitisée. »

Defos Du Rau, 1960

L'implantation de la culture de la canne à sucre à La Réunion a été un choix colonial qui a formé une économie particulière qui est celle de l'économie de plantation. La plante a su s'enraciner sur l'île grâce aux différents atouts qu'elle possède tels que la résistance aux cyclones et la simplicité du travail. L'accroissement de la demande en sucre en France hexagonale lors de la Première Guerre mondiale entre autres a permis à l'île de faire de la canne à sucre une culture d'exportation rentable. Tous les événements qui ont surgi au fil des siècles ont permis de produire davantage de sucre et de développer l'industrie sucrière. L'engouement national pour la canne à sucre et la départementalisation ont créé une réelle chance de développement ainsi qu'un tournant alimentaire sur l'île. En effet, alors que l'accroissement de la canne se poursuivait, la régression des autres cultures a conduit l'île à la faim. Fort heureusement l'implication de l'État a permis d'offrir aux habitants de l'île les denrées nécessaires à leur alimentation. Néanmoins, cette situation provoquera le début de la dépendance alimentaire de l'île face aux importations. De fait, une transition alimentaire s'installera, les cultures traditionnelles considérablement diminuées seront relayées au second plan faisant de la canne à sucre la culture dominante de l'île. De plus, dans le même temps, cela permettra à l'île de se développer et de se hisser parmi les territoires les plus développés du Sud-Ouest de l'océan Indien.

Malgré ces nombreux points positifs, la culture de la canne à sucre a subi et continue de subir des fluctuations que ce soit au niveau des rendements ou du prix de vente du sucre face à la concurrence mondiale.

Sans aucun doute, la canne à sucre a été un facteur majeur d'organisation de l'espace réunionnais. Par le biais de la Région Réunion, de l'État et de l'Europe d'importants aménagements ont été réalisés. Les décisions politiques ont mené l'île à s'organiser entre zones anthropisées, zones naturelles classées et zones agricoles. Dans ce cadre, certains espaces se sont retrouvés et se retrouvent encore aujourd'hui plus vulnérables que d'autres face à la pression démographique due notamment à une périurbanisation peu encadrée.

L'augmentation de la population qu'a connue l'île a aussi provoqué la mutation de l'alimentation locale dans un contexte de mondialisation couplé à des volontés liées à la préservation de l'environnement ainsi qu'à la qualité des produits. Les différentes normes françaises et européennes devaient garantir notamment la qualité des productions *péi*. Cependant, l'implication de ces derniers a provoqué des situations complexes sur l'île comme une maigre incorporation aux circuits courts et aux échanges avec ses voisins du Sud-Ouest de l'océan Indien et une mise en concurrence déloyale des produits sur l'île. Avec les récents soucis d'approvisionnement de l'île, il a pu être constaté que ces événements ont provoqué des préoccupations chez les Réunionnais. Aujourd'hui, la question de l'autosuffisance alimentaire se pose sur l'île notamment au regard des différents chocs exogènes auxquels elle a dû faire face ces dernières années. La question se pose d'autant plus que la confrontation de l'île au marché mondial met en lumière l'une des limites de cette culture toujours majoritaire.

A l'heure actuelle, le riz, l'aliment de base des Réunionnais n'est qu'à ces débuts de relance de production, de plus, les autres aliments issus de la terre ne sont pas produits dans une assez grande quantité pour couvrir les besoins locaux. De fait, les importations restent les seules alternatives viables actuellement. Ce point met bien en exergue l'effet de l'économie de plantation sur l'île.

Même si aujourd'hui la canne à sucre reste le pilier de l'économie locale, les fluctuations des rendements et les aléas climatiques prouvent que sa prédominance peut-être un facteur aggravant de déséquilibres. Des situations d'injustice surgissent entre ceux qui ont de grandes exploitations et ceux qui en possèdent des plus modestes. A peine capable de subvenir à l'intégralité de leurs besoins, des familles qui pourtant travaillent ardemment sont victimes d'un système qui se veut lucratif pour l'économie locale et non pas pour les locaux eux-mêmes. Ce qui est d'autant plus frappant c'est que les agriculteurs et leurs familles ne sont pas les seules à souffrir de cette situation, les Réunionnais les plus modestes payent eux aussi les frais des choix entrepris pour l'agriculture locale. En bref, c'est une majorité de la population qui subit malgré elle les effets du choix de la culture de la canne à sucre. Bien évidemment les acteurs du secteur agricole ne sont pas à diaboliser, beaucoup d'entre eux sont

au plus près des Réunionnais en les aidants dans leur domaine sur tous les plans que ce soit de l'ordre de l'accompagnement, de la formation ou de la recherche. Mais au-delà de la préoccupation d'un éventuel déclin de la culture de la canne à sucre, une préoccupation nouvelle émerge, celle de la capacité du territoire réunionnais à satisfaire les besoins de sa population dans un monde qui ne cesse d'être frappé par le capitalisme et le libre-échange. Les différentes crises récentes nous prouvent à quel point un tournant agricole serait le bienvenu.

Oui, les importations, l'attachement à la France et plus largement à l'Europe ainsi que les recherches de niches ou encore de mise en culture des terres en friche confèrent à La Réunion une certaine sérénité. Pour autant la situation dans laquelle l'île se trouve n'en reste pas moins fragile.

En prenant en compte les éléments exposés nous pouvons nous demander à qui bénéficie véritablement la production de la canne à sucre ? Nous pourrions d'ailleurs pointer du doigt les mesures mises en place pour aider l'agriculture réunionnaise et leurs impacts. Les subventions attribuées à l'agriculture réunionnaise ne sont pas à remettre en question quant à la pérennité de l'activité, cependant, la distribution des subventions l'est davantage.

Aujourd'hui les aides venant de « l'autre côté de la mer » ne font qu'accroître la dépendance de l'île à la France hexagonale et à l'Europe. On pourrait même supposer que cette situation cache une forme de post-colonialisme qui ne dit pas son nom. L'agriculture réunionnaise par le biais de la prédominance de la culture de la canne à sucre constitue de fait un paradoxe à l'économie réunionnaise car d'une part il s'agit du pilier de l'économie locale en matière d'emploi et d'exportations mais d'autre part il s'agit aussi d'un facteur aggravant de déséquilibres économiques et même de déséquilibres sociaux. Le poids de la canne à sucre dans le système économique réunionnais fait qu'il influence l'entièreté des habitants à des degrés divers et non pas uniquement ceux qui forment le secteur agricole. C'est bien toute l'économie de l'île qui penche vers l'importation massive à cause du système libérale et du choix canne comme pilier économique.

Ce choix qui a été fait contribue aujourd'hui à être un paradoxe non pas seulement économique mais aussi alimentaire. L'île connue comme étant une terre féconde n'est même pas capable d'assurer les besoins alimentaires des habitants. Ce qui est tout à fait plus choquant c'est qu'il semblerait que cela ne soit pas modifié de ci-tôt.

Références bibliographiques

ABA INTERNATIONAL, INC., BOUVET ET ASSOCIATES, 1985, *La Production De Canne à La Réunion Bilan Et Perspectives, Rapport De La Mission Des Experts Hawaïens.*, Print, 65-177 p.

ANGEON V. et HOARAU J.-F., 2015, « Les petites économies insulaires. Nouveaux regards conceptuels et méthodologiques. », n°42, p. 1-13, coll. « Région et Développement ».

ASCHER F., 2005, *Le mangeur hypermoderne*, Paris, Odile Jacob, 330 p.

BAUD P. *et al.*, 2013, *Dictionnaire de géographie*, 5^e éd., Paris, Hatier, 607 p.

BERGER E., 2020, *Gouverner (par) la plantation. Anatomie des espaces sucriers et touristiques ouest jamaïcains à l'heure de leur mise en ordre néolibérale*, Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, 429 p.

BESSOU C., 2016, « Chapitre 18. Comment évaluer les impacts environnementaux d'une filière agricole » in *Biénabe, E., et alii. Développement durable et filières tropicales.*, Quae, p. 231-248

BEST L. et POLANYI LEVITT K., 2009, *The Theory of Plantation Economy. A Historical and Institutional Approach to Caribbean Economic Development*, Jamaïque, University of the West Indies Press, 257 p.

BEYSSAC C., 2017, « Fin des quotas sucriers et révision de la convention interprofessionnelle de la filière canne-sucre de La Réunion : Etudes technico-économiques et perspectives pour les exploitations cannières », 153 p.

BINENABE E. *et al.*, 2016, « Conclusion générale et nouvelles perspectives de recherche » in *Biénabe, E., et al. Développement durable et filières tropicales*, Quae, p. 327-340

BLANCARD S. *et al.*, 2020, *The specific role of agriculture for economic vulnerability of small island spaces*, HAL open science, 52 p.

BRIAL F., 2017, *La Réunion au fil des cartes*, Saint-Denis, Acacia, 71 p.

CAMBRONNE N. *et al.*, 2021, *Filière canne à sucre. Campagne sucrière 2020 : un tonnage historiquement faible*, Agreste, n° 20, 4 p.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REUNION, 2021, *Agenda 2021. Agricultures et territoires Réunion*, 144 p.

DAAF REUNION, 2012, *Présentation de l'agriculture à La Réunion*. Tiré de https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/GAR-2012-LaReunion-MaquetteInternet_cle0ae949.pdf

DANGUILLAUME O., 2021, « Et encore une mauvaise campagne ». *Le Quotidien*, p. 10.

DARE W. *et al.*, 2011, « Repenser les liens entre agriculture et environnement dans les territoires insulaires » in *Taglioni, F. (dir.) Insularité et développement durable*, Marseille, Collection Objectifs Sud, p 453-472.

DEFOS DU RAU J., 1960, *L'île de la Réunion. Etude de géographie humaine*, Bordeaux, 716 p.

- DEPARTEMENT DE LA REUNION, 2019, *Rendez-vous citoyen. Accompagner les réunionnais à toutes les étapes de la vie*, n° 18, p. 4-5-10-11.
- DEPARTEMENT DE LA REUNION, 2020a, *Rendez-vous citoyen. Pacte de solidarité et d'urgence sociale : des mesures exceptionnelles pour une période exceptionnelle*, n° 20, p.11.
- DEPARTEMENT DE LA REUNION, 2020b, *Rendez-vous citoyen. Plan 1 million d'arbres*, n° 23, p.12.
- DEPARTEMENT DE LA REUNION, 2020c, *Rendez-vous citoyen. Refuse, résiste*, n° 22, p.12.
- DEPARTEMENT DE LA REUNION, 2021, *Rendez-vous citoyen. Des mesures pour renforcer les solidarités sociales*, n° 25, 22 p.
- DUMONT T. et al., 2021, « Sugarcane Breeding in Reunion: Challenges, Achievements and Future Prospects », p. 12, coll. « Sugar Tech ».
- EL JAOUHARI M. et al., « Effets des pratiques agricoles sur les macro-arthropodes du sol dans les bananeraies de Martinique », 2022, coll. « Etude et gestion des sols », vol. 29, p. 77-91
- FABRE FERBER F. et CIRAD, 2021, *Rapport de stage de Master 2 Informatique. Prédire l'enherbement par apprentissage supervisé pour optimiser le contrôle des adventices*, 49 p.
- FRANCE 24, « Ile de La Réunion: une addiction au sucre ». Tiré de <https://www.youtube.com/watch?v=u8XeAvQrOx0>
- FUMA S., 2002, *Histoire d'une passion ... Le sucre de canne à la Réunion*, Muséum Stella Matutina, Océan Editions, 312 p.
- FUMA S., 2003, *Une colonie île à sucre. L'économie de la Réunion au XIXe siècle*, Saint-André, Océan Editions, 413 p.
- GAY J.-C., 2008, *L'outre-mer français. Un espace singulier*, Paris, Belin, 232 p.
- GERAUD J.-F. et LE TERRIER X., 2010, *Atlas historique du sucre à l'île Bourbon. La Réunion (1810-1914)*, Saint-André, Océan Editions, 189 p.
- GOAVEC C. et HOARAU J.-F., 2015, *Une mesure de la vulnérabilité économique structurelle pour une économie ultrapériphérique européenne : le cas de La Réunion*, Géographie, Économie, Société., Lavoisier p. 177-200.
- GONIN A. et QUEVA C., 2018, *Géographie des espaces ruraux*, Armand Colin, coll. « Portail », 272 p.
- GOTTMANN J., 1947, *De la méthode d'analyse en géographie humaine*, Annales de Géographie, vol. 56, n°301, p.1-12.
- GROLLIER B., 2021, « Les énergies renouvelables n'ont pas progressé en 2020 à La Réunion ». Tiré de <https://www.lesechos.fr/pme-regions/outre-mer/les-energies-renouvelables-nont-pas-progresse-en-2020-a-la-reunion-1332466#:~:text=La%20part%20des%20%C3%A9nergies%20renouvelables%20dans%20la%20production%20d'%C3%A9lectricit%C3%A9,centrales%20%C3%A0%20charbon%20d'Albioma.>
- HO H.-G., 1998, *Contribution à l'histoire économique de la Réunion (1642-1848)*, Paris, L'Harmattan, p 157-167.

IRLEPENNE S., 21/11/2021, « Vidéo-Max Dubois (R&DOM) : “Le vrai problème à La Réunion, c’est bien la sous-rémunération” ». Tiré de https://www.zinfos974.com/Video-Max-Dubois-R-DOM-Le-vrai-probleme-a-La-Reunion-c-est-bien-la-sous-remuneration_a175629.html

JAUZE J.-M. et al., 2009, *Coup d’œil sur les Mascareignes*, Les Cahiers d’outre-mer, n°245, Vol. 62.

JOURDA G. et MAGRAS M., 2015, *Le sucre des régions ultrapériphériques en danger : sauver une filière vitale des méfaits d’une politique commerciale dogmatique*, Rapport d’information du Sénat, n°24, p1-90.

LAMY-GINER M.-A., 2011, « *Quelle desserte pour les Hauts de La Réunion ? Tours et détours des chemins* » in Jauze, J.-M. (dir.). *Les Hauts de La Réunion, terres de tradition et d’avenir*, Université de La Réunion, La Réunion, p 315-337.

LAVAUZ C., 2017, *La Réunion du battant des lames au sommet des montagnes*, Orphie, 455 p.

LETOUBLON F. et CAMBRONNE N., 2021, *Bilan des importations de fruits, légumes et viandes 2011-2020*, Agreste, n° 110, 4 p.

LETOUBLON F. et al., 2021, *Recensement agricole 2020. Entre 2010 et 2020, La Réunion a perdu 4 000 hectares de surfaces agricoles utilisées*. Agreste, n° 112, 4 p.

MANGOLD P. et DALELE B., Vidéo « Développer la culture du riz », diffusé par Association Riz Réunion. 12 : 58. Tiré de https://www.youtube.com/watch?v=W6N09_YGMVI

LORION D., 2011, « *L’eau, pilier du développement durable en milieu insulaire. L’exemple de l’île de La Réunion* » in Taglioni, F. (dir.) *Insularité et développement durable*, Marseille, Collection Objectifs Sud, p 185-206.

MARTIGNAC C. et al., 2008, *Croissance Urbaine et exclusion sociale. L’apport de la géographie et de la géomatique pour la compréhension des mécanismes de périurbanisation à la Réunion*, SFER-INRA-CIRAD-2eme journées de recherche en sciences sociales, p.1-14.

MINISTERE DE L’AGRICULTURE ET DE L’ALIMENTATION, « Entre mer et volcans, La Réunion, une île de grande tradition ». Tiré de <https://agriculture.gouv.fr/entre-mer-et-volcans-la-reunion-une-ile-de-grande-tradition-agricole>

PAILLAT-JAROUSSEAU H., 2014, *L’agriculture familiale sur l’île de La Réunion. Le rôle des dynamiques sociales dans la réforme foncière*, Armand Colin p. 81-98.

PINJON L., 15/12/2021, « Planteurs et industriels, l’union sacrée ». Le Quotidien, p.12

REDACTION FRANCE INFO, 01/03/2021, « Scandale du chlordécone : on vous explique pourquoi la Martinique et la Guadeloupe se mobilisent contre “l’impunité” ». Tiré de https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/scandale-du-chlordecone-on-vous-explique-pourquoi-la-martinique-et-la-guadeloupe-se-mobilisent-contre-l-impunite_4315511.html

REDACTION L’INFO.RE, 11/03/2016, « Des boissons 20% plus sucrées qu’en métropole ». Tiré de <https://www.linfo.re/la-reunion/sante/des-boissons-20-plus-sucrees-qu-en-metropole>

REDACTION REUNION LA 1ERE, 01/09/2021a, « Loi Lurel : toujours plus de sucre dans certains produits alimentaires à La Réunion ? ». Tiré de <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/loi-lurel-toujours-plus-de-sucre-dans-certains-produits-alimentaires-a-la-reunion-1092649.html>

REDACTION REUNION LA 1ERE, 19/01/2021b, « Sécheresse : FDSEA et JA demandent que l'état de catastrophe naturelle soit décrété ». Tiré de <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/secheresse-fdsea-et-ja-demandent-que-l-etat-de-catastrophe-naturelle-soit-decrete-913424.html>

REDACTION REUNION LA 1ERE, 25/04/2022, « Rhum péi : le groupe Isautier souhaite tripler sa capacité de production à La Réunion ». Tiré de <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/rhum-pei-le-groupe-isautier-souhaite-tripler-sa-capacite-de-production-a-la-reunion-1276676.html>

RESEAU DES NOUVELLES DES MARCHES, 2022, « Cotation de l'ananas à Nantes en avril 2022 ». Tiré de <https://rnm.franceagrimer.fr/prix?ANANAS>

Site officiel : Corine Land Cover. Tiré de <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/corine-land-cover-0>

Site officiel : IDEOM Réunion. Tiré de <https://www.iedom.fr/la-reunion/>

Site officiel : IGN. Tiré de <https://www.geoportail.gouv.fr/> et <https://remonterletemps.ign.fr/>

Site officiel : Insee. Tiré de <https://www.insee.fr/fr/accueil>

Site officiel : La production locale réunie. Tiré de <https://production-locale.re/project/filiere-canne-sucre-rhum-energie/>

Site officiel : Téréos océan Indien. Tiré de <https://www.tereos.re/>

SOUBADOU G., 2006, *Irrigation et aménagement rural à l'île de La Réunion*, Saint-Denis, Azalées Editions, Université de La Réunion, 231 p.

SOUBADOU G., 2011, « *L'agriculture des Hauts : entre tradition et modernité* » in Jauze, J.-M. (dir.). *Les Hauts de La Réunion, terres de tradition et d'avenir*, Université de La Réunion, La Réunion, p 207-228.

TARA V. et WOILLET J.-C., 1969, *Connaissance des îles Madagascar, Mascareignes et Comores*, Paris, Société continentale d'éditions modernes illustrées, 381 p.

VAXELAIRE D., 2003, *Le grand livre de l'Histoire de La Réunion. Volume 1 des origines à 1848*. 350 p.

Annexes

Annexe 1 : une balance laissée à l'abandon (Introduction)



Cette photographie prise à Saint-Louis dans le chemin cannes tamarins, nous montre une balance rouillée laissant à ses pieds un vaste espace où des voitures peuvent se garer. Ce vestige est le témoin de l'activité sucrière dans cette zone de l'île. En effet, sur les images aériennes de 1950 de l'IGN on constate que la balance n'existait pas encore cependant, elle prend place dans un endroit qui était largement cultivé en canne à sucre et où des hommes s'étaient déjà établis pour être à proximité de leurs champs. D'ailleurs le bâtiment qui se trouve au centre-gauche de l'image et celui qui figure sur l'image aérienne de 1950.

1950 et aujourd'hui (IGN) :



Source : auteur, 2022

Annexe 2 : les questions de l'enquête auprès des habitants de l'île (2.2)

Ce questionnaire est destiné aux habitants de l'île de La Réunion âgés de plus de 15 ans. Il comporte 19 questions, les questions peuvent être ouvertes ou fermées.

Il est réalisé dans le cadre d'une recherche en vue de la rédaction d'un mémoire de géographie (université de La Réunion). Il permettra de mettre en avant l'opinion et la perception des Réunionnais au sujet du monde agricole local.

Il n'y a pas de mauvaises réponses, vous êtes libre de dire ce que vous voulez. De plus, les réponses sont totalement anonymes. Elles seront utilisées pour faire des graphiques et des résumés écrits entre autres.

Merci pour votre aide précieuse à la réalisation de mon travail de recherche

IDENTITÉ

1. A quelle identité de genre vous vous identifiez le plus ?
 - Femme
 - Homme
 - Je ne souhaite pas le préciser
 - Autre ...

2. Laquelle des catégories suivantes reflètent le mieux votre âge ?
 - Moins de 18 ans
 - 18 à 30 ans
 - 30 à 40 ans
 - 40 à 50 ans
 - Plus de 50 ans

3. Quel est votre plus haut niveau d'étude ?
 - Brevet
 - Baccalauréat ou équivalent
 - Diplôme d'étude supérieure
 - Je n'ai pas fini de cursus d'étude
 - Autre ...

4. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation d'emploi ?
 - Sans emploi
 - Agriculteur
 - Fonctionnaire
 - Étudiant
 - Autre ...

5. Dans quelle zone de l'île habitez-vous ?
 - Nord
 - Est
 - Sud
 - Ouest

PERCEPTION

Il n'y a pas de mauvaises réponses. N'ayez pas peur d'écrire ce que vous pensez réellement, c'est tout l'intérêt de ce questionnaire.

6. Quels sont les trois premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque vous entendez « agriculture à La Réunion » ?

.....

7. Que pensez-vous de la diversité de fruits et légumes (produit à La Réunion) sur le marché local ?

Très peu diversifié 1 2 3 4 5 6 Largement diversifié

8. Selon vous, quels sont les points forts du secteur agricole réunionnais ?

- Générer des emplois
- Favoriser l'innovation
- C'est une aide au développement économique
- Je ne sais pas/ il n'y en a pas
- Autre

9. Selon vous, quels sont les points faibles du secteur agricole réunionnais ?

- Les aléas climatique (sécheresses/ cyclones)
- C'est un secteur peu diversifié
- Je ne sais pas/ il n'y en a pas
- Autre ...

LA CULTURE DE LA CANNE A SUCRE

Il n'y a pas de mauvaises réponses. N'ayez pas peur d'écrire ce que vous pensez réellement, c'est tout l'intérêt de ce questionnaire.

10. Quels mots vous viennent à l'esprit quand vous entendez « canne à sucre à La Réunion » ?

.....

11. Pour vous la canne à sucre est-elle synonyme de tradition à La Réunion ?

- Oui
- Non
- Autre ...

12. Saviez-vous que La Réunion est la première région productrice de sucre de canne d'Europe ?

- Oui
- Non

13. Mis à part la production du sucre, savez-vous si la canne est utilisée à d'autres fin ?

- Je ne sais pas
- Électricité
- Rhum
- Autre ...

14. Que pensez-vous de la filière canne à La Réunion ?

- Elle n'a connu aucune évolution notable
- Elle s'est bien développée
- Elle a un impact positif pour l'aménagement du territoire
- Elle a un impact négatif pour l'aménagement du territoire
- Elle favorise l'innovation technologique agricole
- Elle est très subventionnée
- Elle est peu subventionnée
- Je n'ai pas d'opinion
- Autre ...

15. Pour vous la canne à sucre à La Réunion est :

- Une aide au développement économique et social local
- Un frein au développement économique et social local
- A la fois une aide et un frein au développement économique et social local
- Je n'ai pas d'opinion à partager (passer directement à la question 17)

16. Pourquoi ? (donner au moins un argument concernant votre réponse à la question 15)

.....

17. Si La Réunion se trouvait coupé des échanges maritimes et aériens, pensez-vous que nous aurions les capacités de subvenir à nos besoins alimentaires ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas (passer directement à la question 19)

18. Pourquoi et comment ? (donner au moins un argument concernant votre réponse à la question 17)

.....

PETIT MOT DE FIN

Plus qu'une question !

Vous pouvez dire absolument tout ce que vous voulez et même revenir sur des points qui ont été abordés précédemment.

19. Avez-vous une remarque particulière à apporter concernant l'agriculture ou plus précisément sur la filière canne à La Réunion ?

.....

Annexe 3a : mots usités dans les groupes figurant sur le nuage de mot concernant l'agriculture à La Réunion (2.2)

« Agriculture à La Réunion »		
Groupe	Occurrence	Détail
Transports	2	Charrette et camion baleine
Canne/ sucre	24	Canne à sucre, canne et sucre
Légumes/	22	Légume et pomme de terre
Fruits		Fruit, ananas, banane ...
Bio	2	Bio
Tradition	3	Tradition
(Productions)	10	Elevage et bœuf
Animales		
Marché	6	Marché, bazardier et marché forain
Usine	4	Usine
Foncier	5	Terrain et champ
Goût/	8	Consommation et aliment
Qualité		Frais et fraîcheur
Maraîchage	4	Maraîchage
Péi	13	Local, terroir, proximité ...
Activité	12	Agriculteurs, travail, matinal ...
(agricole)		
Difficultés	13	Difficulté, inefficace, peu développé
Coût/	6	Subvention, chère et prix
Economie		Economie
Aléas	4	Pluie, chaleur et cyclone

Annexe 3b : mots usités dans les groupes figurant sur le nuage de mot concernant la canne à sucre à La Réunion (2.2)

« Canne à sucre à La Réunion »		
Groupe	Occurrence	Détail
Locale	1	Locale
Diabète	1	Diabète
Tradition	14	Tradition, fierté, enfance ...
Activité (agricole)	7	Plantation, culture, récolte ...
Histoire	10	Histoire, café, esclavage ...
Patrimoine		Patrimoine
Usine	13	Usine, Bois-Rouge ...
Foncier	19	Champ, terre, région Est ...
Transformation	31	Energie, jus, électricité ...
Difficultés	16	Péril, difficile, labeur ...
Economie	7	Economie, emploi et exportation
Climat	1	Climat
Outils/ Coupe	15	Pioche, tracteur, sabre ... Coupeuse
Forces	4	Savoir faire

Table des figures

FIGURE 1 : CLICHE DE COUVERTURE	2
FIGURE 2 : ILE DE LA REUNION, PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	11
FIGURE 3 : LE DEVELOPPEMENT D'AXES ROUTIERS DANS LES HAUTS FAVORISE PAR L'ACTIVITE AGRICOLE	18
FIGURE 4 : PRODUCTION DE CANNE A SUCRE A LA REUNION	29
FIGURE 5A : REPERES CHIFFRES DE LA PRODUCTION VEGETALE A LA REUNION EN 2019.....	32
FIGURE 5B : PRESENTATION DE LA REPARTITION DE LA PRODUCTION VEGETALE A LA REUNION	32
FIGURE 6 : MODELE THEORIQUE DE L'ECONOMIE DE PLANTATION DES TERRITOIRES INSULAIRES	36
FIGURE 7 : REPARTITION SPATIALE DE L'ACTIVITE AGRICOLE ET DE L'ANTHROPISATION ENTRE 1819 ET 1852.....	42
FIGURE 8 : EVOLUTION DE LA REPARTITION SPATIALE DE L'ACTIVITE AGRICOLE DE 1819 A NOS JOURS	45
FIGURE 9 : NUAGES DE MOTS CONCERNANT L'AGRICULTURE ET LA CANNE A SUCRE A LA REUNION	46
FIGURE 10A : EVOLUTION DES ZONES BATIES DE 1819 A 2020.....	48
FIGURE 10B : EVOLUTION DES ZONES BATIES DE 1950 A 2020 A PROXIMITE DU PORT DE SAINT- PIERRE.....	49
FIGURE 11 : SCHEMA DE L'EVOLUTION DE LA CULTURE DE LA CANNE A SUCRE A LA REUNION.	50
FIGURE 12 : LISTE NON-EXHAUSTIVE DES ACTEURS DU SECTEUR AGRICOLE POUR LA CANNE A SUCRE.....	52
FIGURE 13 : UTILISATIONS CONNUES DE LA CANNE A D'AUTRES FINS QUE LA PRODUCTION DE SUCRE PAR LES REUNIONNAIS.....	53
FIGURE 14 : LA CANNE A SUCRE A LA REUNION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL D'APRES LES REUNIONNAIS	58
FIGURE 15 : EVOLUTION PLAUSIBLE DU SECTEUR AGRICOLE REUNIONNAIS FACE AU DECLIN DE LA CULTURE DE LA CANNE A SUCRE.....	60
FIGURE 16 : LES DIFFICULTES D'APPROVISIONNEMENT RESSENTIS DANS LES GRANDES DISTRIBUTIONS	63
FIGURE 17 : LES BESOINS ALIMENTAIRES A LA REUNION PEUVENT-ILS ETRE SATISFAIT SANS AYANT RECOURS AUX ECHANGES AERIENS ET MARITIMES ?	64
FIGURE 18 : TERRES EN FRICHE ET SUBMERSION MARINE A LA REUNION	67

Table des matières

SOMMAIRE	6
REMERCIEMENTS	7
AVANT-PROPOS.....	8
GLOSSAIRE.....	10
INTRODUCTION	11
PARTIE 1 : LA CANNE A SUCRE A LA REUNION : UNE ECONOMIE DE PLANTATION DEVENUE UN CHOIX AGRICOLE DANS UN MONDE HYPER CONNECTE	15
CHAPITRE 1 : UN PARCOURS QUI A ETE SEME DE FLUCTUATIONS ET QUI CONTINUE D'EN CONNAITRE.....	15
1.1. « L'histoire d'une passion »	15
1.2. Alimentation et filière dans les espaces insulaires	20
1.3. Les réalités économiques, sociales et spatiales du développement de la canne à sucre à La Réunion 26	
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE : COMPREHENSION DE LA PREDOMINANCE DE LA CANNE A SUCRE SUR L'ILE	35
2.1. Présentation du modèle théorique de l'économie de plantation selon Best Lloyd et Polanyi Levitt Kari	35
2.2. Les apports qualitatifs autour de la perception des Réunionnais à propos du secteur agricole local..	37
2.3. Cartes anciennes et actuelles : éléments de compréhension et de réflexion.....	38
PARTIE 2 : LA CULTURE DE LA CANNE A SUCRE : UN PARADOXE CONNU MAIS PASSE SOUS SILENCE	41
CHAPITRE 3 : L'UTILISATION DE L'ESPACE ENTRE LA POPULATION ET LA CULTURE DE LA CANNE A SUCRE	41
3.1. L'implantation de l'Homme et de la culture de la canne à sure	41
3.2. Le renforcement de l'activité sucrière au fil du temps.....	44
3.3. L'anthropisation de La Réunion des côtes aux pentes	47
CHAPITRE 4 : LA DUPLICITE DE LA CULTURE DE LA CANNE A SUCRE	50
4.1. Un déclin de la culture de la canne à sure à La Réunion est-il possible ?	50
4.2. La plante qui ne se limite pas à la fabrication de sucre.....	53
4.3. Une activité sucrière développée mais pas sans contraintes	54
CHAPITRE 5 : LE DECLIN SERAIT-IL UNE ETAPE INEVITABLE ?	56
5.1. Un pilier agricole entre aide et frein au développement économique et social local	56
5.2. Et si le déclin frappait à la porte ?	59
5.3. Le secteur agricole réunionnais confronté aux besoins alimentaires des habitants	62
CONCLUSION.....	68

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	71
ANNEXES	75
TABLE DES FIGURES	81
TABLE DES MATIERES.....	82
RESUME.....	84
ABSTRACT	84

Résumé

L'île de la Réunion s'est lancée dès le XVII^e siècle dans la culture de la canne à sucre. Impulsé par les Blancs en quête de profit, ce choix va profondément transformer le paysage agricole de l'île. Par la même occasion cela fera basculer l'île de l'autosuffisance alimentaire à une situation de famine puis à une dépendance à l'importation pour aujourd'hui subvenir aux besoins de la population. Soutenu par l'Europe au travers du Traité de Rome et des familles réunionnaises empreintes de la tradition agricole locale, la culture de la canne semble encore aujourd'hui être l'avenir de La Réunion. Néanmoins, il est juste de se questionner sur le paradoxe de la culture de la canne sur ce territoire qui à la fois fait vivre des familles entières, mais qui par la même occasion crée un cercle vicieux qui limite considérablement le pouvoir d'achat de ces derniers. La culture de la canne à La Réunion se veut aujourd'hui plus lucrative que raisonné. Ce travail propose donc une réflexion sur la production cannière de l'île qui révèle certains freins au développement économique et social local.

Mots-clés :

Transition alimentaire, circuits courts, sole cannière, sucre de canne, distribution spatiale, tradition agricole, filière, développement local, économie de plantation.

Abstract

Reunion Island started growing sugar cane in the 17th century. Driven by white men in search of profit, this choice deeply transformed the island's agricultural landscape. From food self-sufficiency to famine issues, growing sugar considerably changed the island's agricultural model. Moreover, it has also led the island to highly relies on imports creating outside dependance for the needs of the population. Supported by Europe through the Treaty of Rome and by traditional agriculture Reunionese families, sugar cane plantation still looks like to be the future of Reunion Island. However, it is paramount to wonder the paradox of sugarcane cultivation in this territory as on one side it provides a living for entire families, but on the other creates a vicious circle that considerably limits people purchasing power. The cultivation of sugar cane in Reunion Island is now more lucrative than sensible. This essay proposes a reflection on the cane production of the island, which reveals some obstacles to local economic and social development.

Key words:

Food transition, short circuits, sugarcane, spatial distribution, agricultural tradition, sector, local development, plantation economy.